35ème ANNEE — CHICOUTIMI 4 AOUT 1921

LE PROGRES DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORE.—PROPRIETAIRE — JOURNAL HEBDOMADAIRE — TIRAGE: 6,500 — REDIGE EN COLLABORATION

L'Aide au Seminaire

Souscripteurs de $1,000.00

La maison D. Têtu, St-Félicien

M. J. Têtu

M. E. Têtu

La maison J.-T. Mathieu & Frère, Normandin

M. Jos. Mathieu

M. Théophile Mathieu

Souscripteur de $500.00

M. Alf. Bouchard
St-Félicien

Souscripteur de $500.00

M. Jos. Néron, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Ant. Hébert
St-Félicien

Souscripteur de $500.00

M. Wenceslas Ouellet, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteurde $500.00

M. Cvide Roy, cultivateur
Hébertville

Souscripteur de $500.00

M. Frs. Laplante, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Médard Côté, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

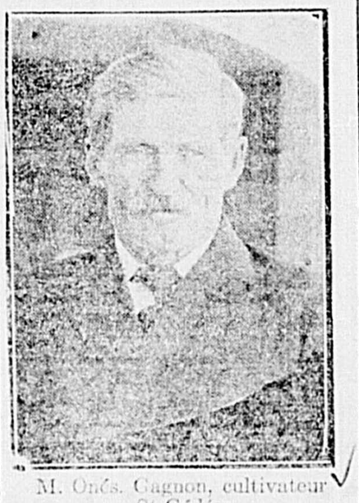

M. Onés. Gagnon, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

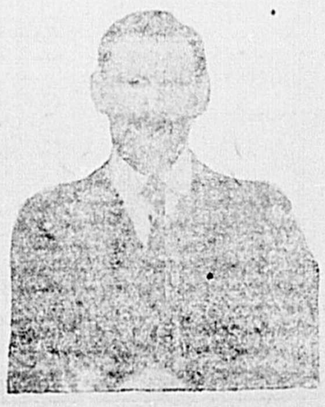

M. Origène Hamel, cultivateur
Normandin

Souscripteur de $500.00

M. Ludger Lajoie, cultivateur
Hébertville

Souscripteur de $500.00

M. Alexis Néron, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Louis Tremblay
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Jos. Laberge, rentier
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

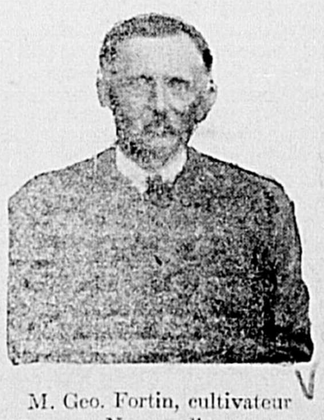

M. Geo. Fortin, cultivateur
Normandin

Souscripteur de $500.00

M. Maurice Fortin, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Frs Gauthier, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Jos. Vachon
St-Charles Borromée

Souscripteur de $500.00

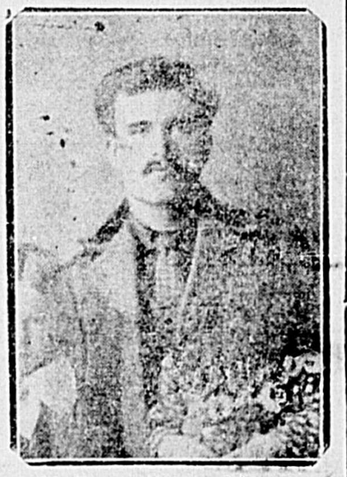

M. Horace Côté, cultivateur
St-Gédéon

Souscripteur de $500.00

M. Jos. Perron, cultivateur
St-Méthode

Lisez toutes les pages du "Progrès",

elles sont intéresantes

L'Aide au Séminaire

Résumé de la semaine:

Les Mille-Vaches	$4,000.00
Station d'Hébertville	$7,000.00
Chambord	$7,059.00
Isle-aux-Coudres	$1,447.00
Petite Rivière	$9,250.00
Descente des Femmes	$1,105.00

N. B.—Corriger dans la liste de Normandin, le total de $11,581.00, au lieu de $10,060.00.

SOUSCRIPTEURS DE $500.00

N. B. A St-Fidèle, M. Hercule Mailloux. Ce nom a été omis par mégarde la semaine dernière.

A Normandin: MM. J.-T. Mathieu & Frère ont souscrit $1,000.00.

Ont souscrit $500.00: MM. Philippe Frigon, Alfred Villeneuve, Arth. Bergeron, J.-Siméon Théberge, Origène Hamel, Félix Grondin, Geo. Martin, J.-Henri Tremblay (Michaud), Chs Lagagnière, cultivateurs.

Pour la semaine du 24 juillet:

Ont souscrit $500.00.

Mille-Vaches, Mme Vve Paschal Tremblay.

A la Station d'Hébertville, MM. Jos. Giguère, Albert Tremblay et Willie Lindsay.

A la Petite-Rivière St-François, MM. Auguste Bouchard, Herménégilde Bouchard (Paul) et Côme Tremblay.

A l'Isle aux Coudres: M. Germain Demeule.

A Chambord, MM. Ferdinand Fortin, Emile Gagnon, Cléophe Bolduc et Maurice Bolduc.

A la Descente des Femmes, la famille Grenon.

Apres le Congres

ECOUTONS LES CONSEILS DE LA SCIENCE ET DE L'EXPERIENCE

Il est à souhaiter que Chicoutimi garde longtemps le souvenir du congrès des hygiénistes tenu chez elle en 1921. Cela est désirable d'abord par considération pour les personnages distingués qui nous ont fait l'honneur d'une visite, mais surtout pour tirer profit des salutaires enseignements qui y ont été donnés par des hommes joignant l'expérience à la science.

Les études du congrès ont porté sur trois points principaux: la tuberculose, la mortalité infantile et les maladies vénériennes, trois fléaux qui rongent notre race comme les autres, qui n'épargnent pas plus Chicoutimi que les grands centres, qui exercent leurs ravages à la campagne comme à la ville, sapant ainsi toutes les forces vives de la nation.

Depuis plusieurs années, on lutte contre la tuberculose; depuis la guerre, on fait la chasse au mal vénérien aggravé par les circonstances de guerre; depuis trop peu longtemps, hélas! on s'occupe de sauver ces milliers de petits-êtres que la Providence nous envoie, chaque année, comme renforts et que nous perdons faute d'un mouvement d'ensemble pour leur conserver la vie.

Trop de gens méprisent les recommandations de l'hygiène parce qu'ils n'y voient que le fruit d'esprits portés aux exagérations ou un mode d'arrivisme employé par les médecins en mal de fonctionarisme. Eh! bien, ces gens ont tort, car les statistiques enseignent que la vie et la vigueur sont—sauf exceptions, bien entendu—l'apanage des gens attentifs aux enseignements de l'hygiène.

Certes, il peut y avoir de l'exagération *de la part de quelques individus*, mais cela n'empêche pas que l'hygiène est nécessaire et que nous mourons ou devenons invalides pour n'en avoir pas tenu compte. Ceux qui se moquent des théories n'ont qu'à considérer, pour se convaincre, les statistiques qui représentent des faits. Armés d'une seule *impression* en face de la *théorie* et des *faits*, ils devront capituler ou passer pour toqués.

Au cours d'une séance, le Dr O. Leclerc, de Québec a dit une phrase qui était de nature à frapper les gens épris du désir de rendre la race forte. "La ville de Québec, a-t-il dit, dépense annuellement $400,000 pour ses organisations de policiers et de pompiers tandis qu'elle approprie à peine $25,000 pour la santé publique". Le cas de Québec est celui de Chicoutimi, celui de Montréal et de toutes nos villes.

On ignore que le capital humain est le plus précieux de tous les capitaux; tant au point de vue économique que social et national; on ne comprend pas qu'un homme décédé ou invalidé constitue pour la société une perte plus grande que celle d'une bicoque de quelques centaines ou milliers de piastres.

Sachons donc une bonne fois que ce qui fait la force de la race c'est la force des individus qui la composent. Un peuple de 30,000,000 d'âmes est plus fort qu'un autre de 25,000,000; et, si les 5,000,000 d'âmes constituant la différence numérique entre ces deux peuples sont des invalides pour cause de tuberculose, de syphilis ou autrement, elles mettront ce peuple de 30,000,000 dans un état d'infériorité véritable vis-à-vis celui de 25,000,000 parce qu'elles seront une charge plutôt qu'un appoint pour leur peuple. Cette comparaison s'applique aux municipalités, *mutatis mutandis*, comme aux peuples.

Il ne faut pas croire que, à Chicoutimi, tout marche comme dans le meilleur des mondes au point de vue de l'hygiène. Nous avons nos petites misères comme partout ailleurs. Les autorités municipales pourraient faire davantage comme le public pourrait faire beaucoup mieux sans qu'il lui en coûte plus cher. La distribution du lait mérite spécialement notre attention, n'oublions pas que le mauvais lait et le lait malpropre sont les véhicules de la tuberculose et de la mortalité infantile. On ne sera jamais trop sévère sous ce rapport. Le lait doit être servi dans des bouteilles propres en-dessus comme en-dedans.

Quant aux maladies vénériennes, nous sommes heureux d'apprendre qu'un dispensaire vient d'être ouvert, à l'Hôte-Dieu de Chicoutimi, où elles pourront être traitées partinemment et à des conditions convenant à tout le monde. Toute personne qui craint d'en être atteinte doit, dans son intérêt comme dans celui de la société, aller consulter les médecins du dispensaire.

Et il ne suffira pas de guérir les malades, mais il faudra encore prévenir les maladie. Et, pour cela, notre jeunesse devra surtout être en garde contre les dangers de la contagion. Or, le Dr Mayrand a dit, en pleine conférence publique; que l'alcool était le grand pourvoyeur des maladies vénériennes par le fait qu'il ouvre très souvent la porte à la prostitution qui, elle, est la grande cause des maladies vénériennes. Avant donc de laisser entrer l'alcool en maître dans notre ville, il faudra songer à ce côté de la question, qui en vaut la peine.

Nous souhaitons que les personnes qui ont suivi avec intérêt les séances du congrès s'appliqueront à faire prévaloir autour d'elles la cause de l'hygiène bien compris.

Jean-Baptiste CONSTANT

Question de préséance

Le journal régional, c'est celui qui doit entrer le premier dans chacun des foyers de la région. Il est excellent de recevoir les autres journaux, mais après le journal régional toujours.

La bénédiction du pont de St-Jérôme

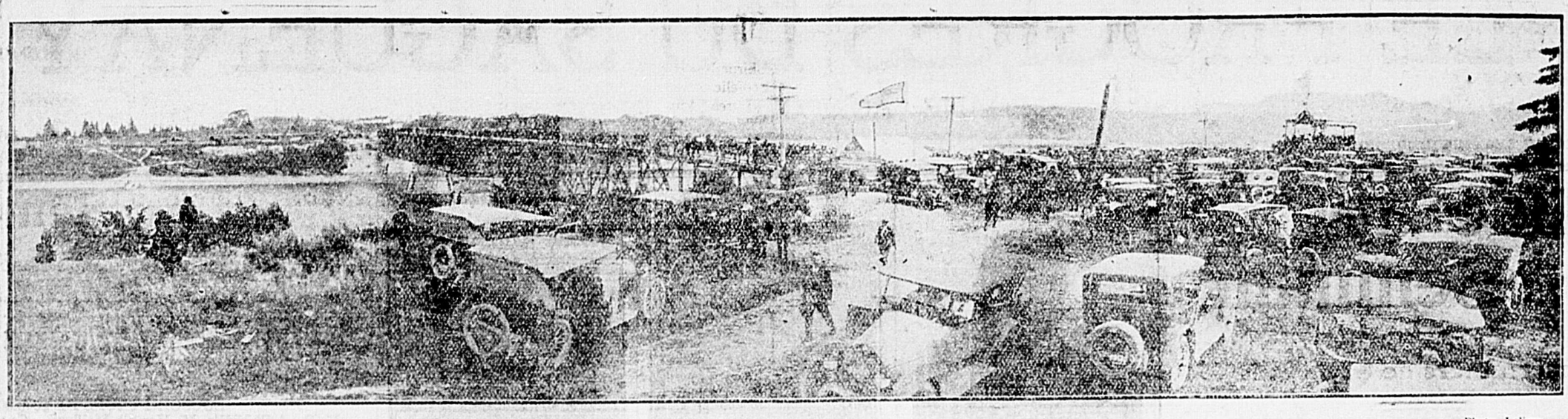

Photo, Lalime

A l'extrême droite, l'emplacement du vieux cimetière de la mission des PP. Jésuites. — L'estrade

24 JUILLET 1921

LE SCANDALE

"Malheur au monde à cause de ses scandales, disait Notre-Seigneur à ses disciples! *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à celui par qui le scandale arrive!"*

A part ces paroles de Notre-Seigneur, si claires et si terribles, le scandale est défendu par le cinquième commandement de Dieu, *Tu ne tueras point.*

Tout être humain a une double vie: la vie du corps et la vie de l'âme, la vie naturelle et la vie surnaturelle. Autant l'âme l'emporte sur le corps par sa nature et par sa dignité, autant la vie de l'âme l'emporte en valeur et en excellence sur la vie corporelle. Donner au prochain la mort corporelle, c'est commettre un crime monstrueux qui mérite le plus terrible châtiment que puisse infliger la société: la peine de mort. Donner la mort à l'âme du prochain, c'est un crime qui surpasse le meurtre de toute la distance qu'il y a entre la vie présente et la vie éternelle. Or c'est par le scandale que l'on donne la mort à l'âme. Comme le poignard, ou le poison, ou le revolver est l'arme de l'assassin du corps, ainsi le scandale est l'arme de l'assasin de l'âme. Quiconque scandalise son prochain est donc pire que le hideux meurtrier. On peut s'en rendre compte par les paroles de Jésus-Christ, qui emploie les expressions les plus énergiques contre le scandale et les plus terribles malédictions contre ceux qui scandalisent leur prochain.

Malheur à celui par qui le scandale arrive! Si quelqu'un scandalise un de ceux qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une lourde meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer.

Le scandale est une parole ou un acte qui porte le prochain au péché, il est comme la pierre d'achoppement placée de manière à faire tomber le voyageur qui suit la voie droite. Donc toute parole ou toute action qui de sa nature porte les autres à pécher par pensée, par parole, par action ou même par omission est un scandale, un meurtre spirituel, lequel est plus atroce que l'homicide. Les gens scandaleux ont beau prétendre qu'ils n'attentent à la liberté de personne, qu'ils *ne font point de mal,* que leur conscience ne leur reproche rien, ils se trompent ou faussent la vérité. Ils agissent absolument comme ceux qui mettraient du poison dans les aliments à l'usage de tous, ou qui dissimuleraient sous des fleurs des précipices ouverts sous les pas des voyageurs. Le démon, le père du mensonge et le *père du scandale,* ne fait pas mieux ni plus, pour la perte des âmes que ceux qui sèment le scandale comme on le voit aujourd'hui. Blasphèmes, paroles déshonnêtes, discours contre la religion, contre les bonnes mœurs: scandale! Travail du dimanche: scandale! Violation des lois de l'abstinence, scandale! Sollicitation au mal, scandale! Libre commerce de l'alcool: scandale!

L'immodestie abominable qui règne aujourd'hui dans les vêtements des femmes, décolletage, nudités effrontées, robes transparentes, robes écourtées: scandale! jambes nues, scandale! Mauvais livres: scandale! mauvais journaux, revues mondaines et licencieuses: scandale! Mauvaises gravures: scandale! Danses immodestes: scandale! Théâtres: scandale! Cinémas: scandale!

Malheur au monde à cause de ses scandales! Malheur à celui par qui le scandale arrive!

Or, tous ceux qui concourent dans les désordres moraux dont nous venons de donner ci-dessus une liste abrégée, les patrons, les fauteurs, les auteurs de ces désordres, les souteneurs comme les clients de toutes ces misères sont des scandaleux et tous des meurtriers des âmes. Que ce soit par ambition, par engouement, par snobisme, par entêtement ou par entraînement de la mode, pour faire comme tout le monde ou pour faire à sa guise, qu'on mette au rancart la modestie chrétienne et les commandements de Dieu, tantôt par ce que Mme une Telle se désabille en société ou que M. un Tel se complaît au spectacle impur, tantôt par ce qu'il fait chaud ou qu'il fait froid, les principes de la morale ne changent pas et il reste vrai de dire: "Quiconque porte les autres au mal est un scandaleux, et malheur à celui par qui le scandale arrive!"

A coup sûr, on va nous trouver sévère; on nous adressera sans doute encore quelque lettre indignée. Qu'y faire?.... Nul ne peut servir deux maîtres et c'est Jésus-Christ que nous voulons servir et pas le monde que Notre Divin Maître a maudit.—Mais, dira-t-on, que nous restera-t-il donc pour nous distraire? Tous nos amusements sont des scandales, d'après vous.—Tous les amusements des mondains d'aujourd'hui, sont bien à peu près des scandales, en effet, car dans le monde règnent la *Chair et le Veau d'Or.* Mais pourquoi ne prenez-vous pas plutôt pour devise les paroles de S. Paul: *"Gaudete in Domino semper.* "Réjouissez-vous dans le Seigneur". Vos amusements seront alors convenables et même méritoires.

Au Conseil de Ville

Résolution et amendement

Ainsi qu'il appert à la copie du procès-verbal de la séance de lundi, que nous publions dans une autre page, 1o) cinq personnes ont déjà demandé au Conseil leurs licences pour dépots de liqueurs, 2o) deux échevins se sont opposés à l'octroi des licences en proposant une résolution à cet effet et, 3o) par l'adoption d'un amendement à cette résolution, le Conseil a décidé d'ajourner à la prochaine séance la discussion de cette question.

Que se passera-t-il à la prochaine séance? Nous l'ignorons.

Et surtout, que se passera-t-il *d'ici la prochaine séance*? Nous le savons encore moins.

Contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes, ce n'est plus le Conseil qui octroie les licences, mais la Commission des Liqueurs. Voici ce que dit l'article 9 de la Loi des Liqueurs, au chapitre des pouvoirs de la Commission:.... *"Octroyer, refuser, annuler tout permis de vente de liqueurs alcooliques ou tout permis qui se rapporte autrement à ces liqueurs, et transporter le permis d'une personne décidée".*

Tout ce que peut maintenant faire le Conseil, c'est de se prévaloir de l'article 20 de cette loi, qui se lit comme suit: *"Toutefois, aucune succursale ne doit être établie dans une municipalité où est en vigueur une loi de prohibition s'appliquant spécialement à cette municipalité ou au comté dont fait partie la municipalité, NON PLUS QUE DANS UNE MUNICIPALITE DONT LE CONSEIL, PAR REGLEMENT, EDICTE QU'ACUNE DE CES SUCCURSALES N'Y DOIT ETRE ETABLIE.*

La motion de MM. Vézina et Gagnon avait justement pour but d'amener le Conseil à se prévaloir de cette clause qui est désormais—avec la prison—son unique moyen de contrôle.

Nos échevins, craignant d'aller trop vite et de manquer de sagesse, ont préféré, dans la proportion de cinq contre deux, ne pas faire valoir tout de suite leur dernière prérogative. Ils ont voulu étudier la question encore huit ou quinze jours.

Fasse le Ciel que tous ne fassent qu'étudier et réfléchir!

Nous sommes convaincu que ce délai est absolument inutile, nuisible, dangereux même.

Cependant, puisqu'il faut réfléchir il est bon de choisir ses sujets de méditation. Eh! bien, en voici quelques uns.

Si nous laissons établir ici des dépots de boisson et des tavernes, nous porterons la responsabilité de tout ce qu'entraînera le nouveau régime. Nous serons responsables du mal qui en résultera non seulement pour notre ville, mais aussi pour d'autres localités de la région qui seront tentées d'emboiter le pas derrière Chicoutimi. Bien des yeux sont en ce moment tournés vers nous, et c'est avec consternation que les meilleurs citoyens des autres villes et paroisses reçoivent les nouvelles d'atteintes portées contre le bienfaisant régime de tempérance que nous possédons.

Quand nous aurons des dépots, des tavernes et des épiceries licenciées, l'argent ira dans la poche des personnes intéressées au trafic de l'alcool tandis que des centaines de chefs de familles n'auront pas d'argent pour payer leurs épiceries, leur pain, leur viande, leur loyer, leurs taxes, leurs habillements, etc.... La St-Vincent de Paul et les personnes charitables seront dans l'impossibilité de secourir toutes les familles dont les chefs boiront.

Notre ville paisible perdra en l'espace de quelques années, de quelques mois peut-être, son caractère de ville progressive dans l'ordre; nous devrons augmenter nos effectifs de police, etc....

Certaines maladies dont quelques-unes presque innomables, qui rongent déjà la société, se propageront beaucoup plus vite sous la poussée de l'alcool, ainsi que le déclara un médecin éminent au congrès d'hygiène.

Les pères de familles rencontreront, dans l'œuvre supérieure de l'éducation de leurs enfants et de la surveillance de leurs jeunes garçons et filles, les dangers difficilement évitables de ce maudit alcool qui fait perdre la tête et corrompt le cœur.

Ce que nous disons là n'est pas le fruit de l'imagination, mais le simple résultat d'observations faites par tous ceux qui veulent voir dans les localités inondées d'alcool, sans aller plus loin dans le temps et dans l'espace que Chicoutimi avant 1914.

Et nous pourrions en dire encore davantage.

Nous ne pouvons pas croire, franchement, que la demande de licences par cinq ou six citoyens puisse peser, dans la balance de nos magistrats municipaux, plus que les arguments à tirer de ces quelques sujets de réflexion pris au hasard. Si nos édiles continuent d'hésiter, c'est qu'ils sont d'une gêne, d'une timidité hors de pair, ce qui serait vraiment regrettable.

Jules CIVIQUE

Le Congrès d'Hygiène

Un événement d'intérêt national

Les gens qui ont suivi les séances du congrès des hygiénistes, au Séminaire, jeudi et vendredi derniers, en ont retiré beaucoup de fruits et ont été, à certains moments, intéressés au plus haut point. Le programme des séances du soir était surtout propre à instruire le public.

Le congrès, en l'absence du président, le Dr U. Archambault, a été présidé par le Dr Ed Savard, de Chicoutimi. Le secrétaire était le Dr Joseph de Varennes, inspecteur sanitaire de notre district. C'est leur neuvième convention anuelle que tiennent cette année les services sanitaires de notre province.

Il y avait environ 125 médecins, venus de tous les coins de la province, dont voici les noms: les Docteurs Hutchison, Conroy, Laberge, Pelletier, Savard, Adj., McLean, Villandré, Cousineau, Leblond, Samson, Blondin, Leclerc, Toupin, Fournier, Houde, Savary, Couillard, Lapierre, Gagnon, Fournier asst. ing. sanit., Jos. Vaillancourt, Leduc, Houle, Chabot, Isabel, Dumais, Corsin, Ranger, Laurin, Palardy, Potvin, Chs Vézina, Jos. Gosselin, McCready, Bernier, Desaulniers, Dr Edm. Savard, Alf. Drouin, Eug. Tremblay, Beaudoin, Lacerte, Brousseau, O. Drouin, Riverin, Degagné, Poliquin, Lamy, Bergeron, Constantin, Brassard, La voie, Poisson, Tremblay, Têtu, Lapointe, Cinq-Mars, Duhaime, Lemieux et de Varennes.

Plusieurs officiers supérieurs de Québec et d'Ottawa ont assisté et pris part à la discussion, entre autres, le Dr D.-L. Pagé, chef du Bureau de Santé du Dépt. de l'Immigration, M. Joseph Simard, sous-secrétaire provincial, l'hon. Dr Béland, membre du Bureau d'hygiène.

A la première séance jeudi matin, le Dr Savard, vice-président, a dit la bienvenue aux délégués et a fait des vœux pour le succès du congrès. Le secrétaire du congrès a ensuite lu son rapport.

Le premier travail, sur l'enrégistrement des naissances et des décès, a été présenté par le Dr J.-W. Bonnier, chef de la statistique au Conseil supérieur d'hygiène.

Le Dr Eug. Gagnon, surintendant de l'hygiène de l'enfance à Montréal, a donné des statistiques très intéressantes sur l'excellence de l'allaitement maternel.

Le Dr J. Vaillancourt, de Québec a parlé de la syphilis oculaire, au point de vue diagnostique surtout. M. l'avocat Maurice Olivier, de Montréal, a fait une causerie sur les logements ouvriers.

Puis la séance s'est terminée avec le travail du Dr H. Palardy, inspecteur d'hygiène pour le district de Hull, qui a traité du "Travail et de ses conditions". Nous commençons aujourd'hui même dans une autre colonne, la publication de ce travail important pour tout le monde.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le premier travail est celui du Dr V.-A. Fournier, ingénieur sanitaire, qui parle du drainage à la campagne. Un autre médecin, le Dr Th. Savary, inspecteur régional d'hygiène, a ensuite parlé du drainage des fermes et des habitations.

Un travail élaboré a été lu par le Dr A. Bernier, bactériologiste au Conseil Supérieur d'hygiène, sur l'opportunité de créer, dans la province de Québec, un laboratoire pour la prophylaxie des maladies.

La tuberculose a fait l'objet de plusieurs études entre autres celle

(Suite à la 3ème page)

Beau souvenir

Nous signalons à nos lecteurs la photographie reproduisant le spectacle de la bénédiction du pont de St-Jérôme.

C'est une primeur que nous devons à la gracieuseté de MM. Lalime.

Ceux qui désireraient se procurer cette remarquable photographie peuvent s'adresser au PROGRES et nous transmettrons la commande à qui de droit.

Photographie de 8 x 24 pouces, sur carton, franco $2.50. Faite sur commande seulement.

Université de Montréal

ECOLE VETERINAIRE DE MONTREAL

L'examen pour l'admission à l'étude de la *médecine-vétérinaire* aura lieu le 7 septembre 1921, à neuf heures du matin dans d'une des salles de l'Ecole. 383, rue Demontigny E., Montréal.

L'ouverture des cours se fera le mercredi matin, 14 septembre 1921, à 10 heures.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au soussigné ou au Dr Albert Dauth, M. V. Secrétaire.

DR F.-T. DAUBIGNY, M. V.
Directeur

5 fs 4 aout 1 sept. D. 2196

Chambres à louer

Chambres confortables meublées ou non, près de la chambre de bain, eau chaude. Pour autres informations téléphoner au numéro 319.

D. 2134

Cheval à vendre

Un cheval de 7 ans, garanti sans défaut, est à vendre à très bon marché.

S'adresser à

R.-R. Grenon,

Rue Cartier

J. N. O.

PONEY A VENDRE

Bon poney à vendre ainsi que deux voitures d'hiver et d'été et harnais. Prix $135.00 comptant.

S'adresser à

Arsène SASSEVILLE,
Lac Bouchette, Station

28 juil. 4-11 août. D. 2187.

EMPACEMENTS A VENDRE

30 emplacements à vendre, sur l'avenue Montcalm, près des anciens terrains de l'Exposition, dans le quartier Centre. Site idéal. Terrain très propice à la construction.

Tous ces emplacements à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à

ALPHONSE GAGNON

RUE RACINE, - - - - CHICOUTIMI

j. n. o. D. 1998.

AUX JEUNES GENS

qui désirent s'instruire rapidement et acquérir en peu de Temps les capacités de commander un bon salaire

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime

FAIT UNE OFFRE TRES AVANTAGEUSE

Cette école sous la direction personnelle du Chevalier B. Lalime, en raison des dépenses extraordinaires faites pour la rendre supérieure à toute institution de ce genre dans la province, va bientôt augmenter ses taux—cependant

TOUT ELEVE QUI S'INSCRIRA AVANT LE 15 AOUT 1921

AURA LE BENEFICE DE L'ANCIEN TAUX

Matières enseignées: Télégraphie—Administration des Gares—Comptabilité des chemins de fer avec connaissance parfaite des tarifs du Fret d'Express pour les E.-U. et le Canada. Cours donnés par un gradué de "LaSalle Extension University" de Chicago. Nous sommes les seuls à donner un cours de cette nature. Comptabilité sous toutes ses formes—Clavigraphie—Français—Anglais.

—VENEZ, TELEPHONEZ OU ECRIVEZ—

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME, LYSTER, P. Q.

Commission des Liqueurs

Sommaire de la Loi des Liqueurs de Québec

CETTE analyse sommaire n'a pas la prétention d'embrasser toutes les clauses de la Loi des Liqueurs de Québec; elle s'attache surtout aux clauses qui intéressent particulièrement le public. Elle vous indique brièvement où, quand et comment vous pouvez acheter de la Bière, du Vin ou autres Liqueurs.

Achats que vous ne pouvez faire qu'aux magasins de la Commission.

Les Spiritueux, comprenant: Alcool, Cognac, Rhum, Whisky, Gin et autres liqueurs ne peuvent être achetés qu'aux magasins de la Commission.

Toute vente faite à l'un des magasins de la Commission ou devant être livrée dans n'importe quelle partie de la Province de Québec par colis postal ou par messageries, est limitée à une seule bouteille.

Dans les Hotels, Restaurants, sur les Bateaux à Vapeur, dans les Wagons-restaurants, ou Clubs reconnus par la Commission.

Les Hôtels, Restaurants, Bateaux à Vapeur, Wagons-Restaurants et les Clubs ayant obtenu un permis de la Commission peuvent vendre et servir, au verre ou à la bouteille, des vins et des bières, mais qui devront être consommés sur place pendant un "repas" dans la salle à manger seulement.

Dans les Magasins.

Les épiceries et autres magasins ayant obtenu un permis de la Commission peuvent vendre de la bière en n'importe quelle quantité, mais pas moins d'une bouteille. Elle **ne devra pas** être consommée au magasin, ni dans ses dépendances. Elle peut être délivrée soit au magasin soit à une place quelconque dans les limites de la Municipalité dans laquelle le magasin est situé, ou dans une Municipalité contigüe, excepté là où un règlement de prohibition est en vigueur.

Dans les Tavernes.

Dans une cité ou ville, la Bière peut être vendue au verre dans toute taverne ayant obtenu un permis de la Commission; mais elle **devra** être consommée sur place. Le mot "taverne" signifie l'établissement approprié à la vente au verre de bières ou la pièce d'un hôtel spécialement approprié aux mêmes fins.

Heures de Vente pour les Magasins de la Commission.

La vente dans les magasins de la Commission doit être faite entre 9 heures du matin et 6 heures du soir, heure solaire (Standard Time), les jours non-fériés, et le samedi jusqu'à 1 heure de l'après-midi, heure solaire (Standard Time). Les magasins seront fermés les jours de fête.

Heures de vente dans les tavernes, épiceries et magasins.

On peut vendre de la bière dans les magasins et "tavernes" tous les jours, excepté les jours de fête, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir, heure solaire (Standard Time).

Heures de vente dans les Hotels, Restaurants, Bateaux à Vapeur, Wagons-Restaurants et Clubs.

On peut servir des Bières et des Vins aux repas et dans la salle à manger seulement des Hôtels, Restaurants, Bateaux à Vapeur, Wagons-Restaurants ou Clubs, tous les jours, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir, heure solaire (Standard Time).

Jours de fête.

Sont considérés comme jours de fête; les dimanches; le premier de l'an; l'Epiphanie; le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, l'Ascension, La Tousssaint, la Conception, et Noël; et, pour la circonscription où a lieu une élection municipale ou l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada ou à l'Assemblée Législative, le jour où il est procédé au vote dans cette élection.

Il ne peut pas être accordé de permis ou d'autorisation de vente de Bières ou de Vins dans une Municipalité où existe un règlement de prohibition. Pour éviter toute erreur, les Municipalités sont tenues de faire savoir à la Commission s'il existe un règlement de prohibition.

Voilà, dans ses grandes lignes, la Loi que la Commission des Liqueurs est appelée à mettre en vigueur avec le concours loyal et actif du public bien pensant, qui place avant tout l'honneur de sa Province et sa liberté individuelle.

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

Commission des Liqueurs de Québec

Notice bibliographique

La Révérende Mère Saint-Raphael

VII

L'ECOLE MENAGERE

Nous avons dit plus haut ce que Monseigneur Racine attendait des Ursulines qu'il venait, en 1882, installer au cœur de la région agricole du Lac Saint-Jean. Parlant à l'inauguration de l'école ménagère de Roberval, Monseigneur Laflèche traça la mission de la femme dans la famille canadienne, spécialement dans la famille du cultivateur et le rôle auquel il faut préparer la jeune fille destinée à devenir la femme forte canadienne, reine de nos foyers, éducatrice de la population de nos campagnes. Et le dernier souhait de l'évêque qui parlait avec tout le prestige de ses soixante-dix-huit ans, était que tous les couvents ruraux fussent modelés sur celui qui s'inaugurait sur les bords du Lac Saint-Jean.

M. J.-C. Chapais, que nous vénérons aujourd'hui comme un vétéran de la cause agricole, assistait et c'est lui de qui nous tenons ces renseignements.

Il écrivait dans l'*Action Catholique* du 28 février 1921, à l'occasion de la mort de Mère Saint-Raphael: "Fonder une école ménagère agricole à cette époque, c'était donner un corps à une idée absolument nouvelle qui venait de germer dans l'esprit des deux grands et vénérés évêques, Laflèche des Trois-Rivières et Racine, de Chicoutimi, et qui avait pour but de procurer aux jeunes filles de la classes agricole de la province de Québec le genre d'éducation nécessaire pour en faire des femmes semblables au type de la femme forte telle que décrite dans l'Ecriture Sainte."

Nous avons aussi fait remarquer que le programme de ce genre d'école était à créer de toutes pièces. Les Ursulines se mirent généreusement à l'œuvre. Comprenant que pour atteindre pleinement le but, il fallait se livrer à l'agriculture, la fondatrice, comme la femme forte: *consideravit agrum et emit eum*, jette la vue sur un champ et l'achète; ces quelques âcres de terre seront le noyau de la belle ferme qui, plus tard, en 1895, sera citée à l'ordre du jour du Mérite agricole.

Mais Mère Saint-Raphael, comme ses Sœurs, ignorait tout de l'agriculture, nous l'avons déjà dit, je crois. Elle se mit donc bravement à l'étude, devorant tous les traités d'agriculture qui lui tombaient sous la main, consultant les docteurs es-sciences agricoles, MM. Ed. Barnard et J.-C. Chapais, entre autres. Douée d'un grand sens pratique, Saint-Raphael fut bientôt en état d'appliquer la théorie acquise et de guider le fermier dans l'amélioration de la culture.

Sûre maintenant de pouvoir illustrer par la pratique l'enseignement de la théorie agricole (comprenant les sciences connexes: horticulture arboriculture, industrie laitière, aviculture et apiculture), la fondatrice combina de façon très judicieuse ces études avec le programme ordinaire des maisons d'enseignement secondaire et avec celui de l'économie domestique: science de l'éducation, du ménage; hygiène et médecine domestique; art culinaire; culture raccommodage, coupe et confection des vêtements, etc.

Ce programme fut trouvé si complet et si bien agencé, qu'il servit de modèle aux autres écoles ménagères du Canada et d'Europe. En 1909, le surintendant de l'Instruction publique souligne le fait avec fierté. "Il est honorable, écrit-il, pour la province de Québec de constater qu'elle est le premier pays qui ait inauguré cet enseignement". Et M. J.-C. Chapais, au cours de l'article que nous venons de citer: "CDepuis, cette même idée (des écoles ménagères), nous l'avons vue se développer dans les pays étrangers, en France en 1886, en Belgique, en 1887, en Suisse, en 1889, en Allemagne en 1900, mais seulement après avoir reçu sa première application grâce à l'initiative des Dames Ursulines de Roberval, en 1882". M. Chapais avait déjà écrit dans la *Revue Canadienne* en semptembre 1921, touchant l'école de Roberval: "Fondée par les Révérendes Sœurs Ursulines, et sur des bases modestes, grâce aux habiles méthodes qui y ont été mises en pratique, cette école a acquis, dès maintenant une grande réputation, non-seulement dans Québec, mais au-delà des mers, jusqu'en France et jusqu'en Belgique. Des écoles semblables se sont, en effet, fondées en ce pays longtemps après que l'Ecole de Roberval eût été organisée, et non sans que les fondateurs n'aient demandé, examiné, loué et approuvé le programme de notre école canadienne".

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

CURIOSITE

M. Pitre Jourdain est le propriétaire d'un veau à six pattes âgé de 4 mois et qui semble avoir bonne envie de vivre. Cette curio ité est l'une des plus rares et M. Jourdain se propose d'aller l'exhiber à l'Exposition Provinciale cet automne. Ce veau est à vendre.

MICH. LATULIPPE
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
303, RUE DORCHESTER, QUEBEC.

Fabricant de Bouilloires, Réservoirs et Tuyaux, Appareils de Bouilloires stationnaires.

SPECIALITE: — Soudure Otogène de tous les métaux et Machine à couper le Fer.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Tél. 2878.

Carte d'affaire

Dr J.-D. Paquin

Chirurgien-Dentiste
St-Félicien (Lac St-Jean)

Bureau tous les jours excepté le lundi: De 9 heures A. M. à 9 heures P. M.

Bureau à Normandin, le 1er lundi de chaque mois.

Bureau à Hébertville Station, le dernier lundi de chaque mois.

23 juin au 25 août. D. 2146

Le Congrès d'Hygiène

(Suite de la 2ème page)

des Docteurs O. Leclerc, L.-A. Chabot et A. Corsin: le premier a parlé du diagnostique de la tuberculose, le second de la tuberculose transmissible à l'homme et le troisième de la tuberculose à l'école.

Plusieurs opinions ont été émises tendant toutes à mettre le public en garde contre les dangers du lait des vaches tuberculeuses.

Les médecins, le Dr Odilon Leclerc tout spécialement, ont parlé longuement de la tuberculinisation des vaches laitières.

Le Dr J.-E. Laberge a énuméré et expliqué les propriétés de l'izal, un désinfectant peu connu encore ici, mais appelé à rendre les plus grands services.

LA SEANCE DU SOIR

Un public nombreux s'était rendu à cette séance à laquelle des spécialistes parlèrent de tuberculose et de mortalité infantile. Les Docteurs J.-E. Laberge et Merrill Desaulniers présentèrent deux magnifiques rapports dont les textes imprimés furent distribués à l'assistance.

M. le maire Lévesque fit un magnifique discours de bienvenue et laissa entendre clairement que la ville de Chicoutimi, heureuse de recevoir aujourd'hui les hygiénistes, s'appliquerait de plus en plus désormais à parfaire son organisation hygiénique. M. le Docteur Savard, président de la séance, prononça aussi une allocution.

En même temps que le congrès des hygiénistes se sont tenues à Chicoutimi deux séances du Conseil Supérieur d'hygiène et une séance de l'Association médicale de Chicoutimi.

VENDREDI MATIN

La séance s'ouvre à 9.30 heures. Le Dr Eug. Tremblay, de Chicoutimi, parle de l'organisation hygiénique ouvrière, en considérant surtout ce qui se fait et ce qui est en voie de se faire dans notre ville.

Le Dr J.-E. Laberge, président du Comité de la lutte antituberculeuse, parle des ligues antituberculeuses et des dispensaires. Prolongeant la causerie du Dr Laberge, le Dr O. Leclerc donne des renseignements très intéressants sur ce qui s'est fait dans la ville de Québec pour la lutte antituberculeuse avec des ressources minimes; il s'arrête à décrire l'organisme et les résultats de la colonie de vacance. On reconnait que Québec est en avant des autres villes sous ce rapport.

Mlles Delaunière et Ahern, infirmières, disent quelques mots des œuvres d'assistance maternelles auxquelles elles s'intéressent et appuient sur le fait que la collaboration est nécessaire entre médecins et infirmières, celles-cine voulant pas et ne devant pas chercher à se substituer à ceux-là.

Le Dr Pagé, du Dépt. de l'Immigration, dans une brève allocution, exprime sa vive satisfaction de voir que l'opinion publique évolue et accepte de plus en plus facilement les réformes réclamées par l'hygiène. Le Dr A. Savard, inspecteur général du Conseil Supérieur d'hygiène parle dans le même sens.

Ensuite, M. M.-H. McCready, chimiste et bactériologiste, parle en anglais sur l'approvisionnement de l'eau à la campagne.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

On commence par décider que la prochaine convention aura lieu dans les deux villes jumelles de Shawinigan et Grand'Mère.

Les élections des officiers pour la prochaine convention eurent pour résultat le choix suivant fait à l'unanimité:

Président: Dr Odilon Leclerc, de Québec; vice-présidents: les docteurs Dufresne, de Shawinigan, et Arthur Ferron, de Grand'Mère; secrétaire général: le Dr Savary; secrétaires locaux: les Docteurs Garceau et Paquin.

Trois vœux furent ensuite adoptés: le premier relativement au contrôle de la vente de la tuberculine par le Gouvernement, le second priant le Gouvernement d'exiger du vendeur d'une vache la livraison à l'acheteur d'un certificat signé par un vétérinaire et établissant que l'animal a subi l'épreuve de la tuberculinisation dans les conditions voulues; le troisième demandant au Gouvernement d'accorder le plus tôt possible les crédits nécessaires à la campagne entreprise contre la tuberculose et la mortalité infantile, campagne devant être menée, pour être efficace, un peu comme celles du Ministère de l'Agriculture.

Puis la série des travaux est reprise. Le Dr E. Couillard., de Québec, parle des services municipaux d'hygiène. Le Dr N. Fournier, directeur du Dispensaire de Montréal, insiste sur l'importance de traiter les maladies vénériennes à bonne heure. Puis le Dr A. Cousineau, ingénieur sanitaire de Montréal, rapporte ce qui a été fait dans le bureau auquel il est attaché.

Le Dr Savard a donné son opinion sur les réalisations nécessaires dans la lutte contre la mortalité infantile. Le Dr Elzéar Pelletier, secrétaire-directeur du Conseil Supérieur d'hygiène, a traité un sujet qui marque bien les progrès que nous faisons dans la voie de l'hygiène: l'évolution dans l'organisation de l'hygiène administrative des régions rurales.

Le Dr H. Samson, inspecteur régional, a parlé de l'hygiène de la bouche. Le Dr A. Lapierre, inspecteur régional, a dit quelques mots sur l'organisation sanitaire municipale. Puis une conférence a été faite par le Dr Houle sur la pasteurisation du lait.

VENDREDI SOIR

Le sujet de la soirée est le mal vénérien. Les docteurs Ranger et Vézina ont parlé longuement après le Dr Robert Mayrand, de façon à mettre le public en garde contre ces maladies beaucoup plus fréquentes qu'on le croit. Pendant la guerre, le fléau vénérien a pris des proportions vraiment alarmantes. Ces explications étaient accompagnées, comme celles de jeudi soir, de projections cinématographiques.

Les auditeurs sont revenus de la séance bien prévenus contre les trois maladies vénériennes: syphilis, blennoragie et chancre mou qui, sauf exception, se contractent dans les milieux de prostitution et au cours des vagabondages.

SAMEDI

La troisième journée du congrès en fut une de repos pour les congressistes. Dans la matinée, ils visitèrent Jonquière et Kénogami. A midi, ils dinaient au chalet de M. J.-E.-A. Dubuc, à Ville-Marie. Dans l'après-midi, ils visitaient Port-Alfred et s'embarquaient à 4 heures pour Québec, Montréal et leurs villles respectives.

Tous les voyageurs sont repartis enchantés de leur séjour à Chicoutimi. Il va sans dire que les Chicoutimiens, de leur côté, sont heureux d'avoir reçu à la fois un aussi grand nombre d'hommes de science distingués représentant tous les coins de la province. Les réunions de ce genre font beaucoup de bien à notre ville.

PERDU

Un portemonnaie contenant une somme d'à peu près $150.00 a été perdu le dimanche 24 juillet dernier, lors de la bénédiction du pont Métabetchouan. Une généreuse récompense est offerte à la personne qui le remettra à son propriétaire, M. Gédéon Larouche Hébertville Village, (Lac St-Jean). 4-11-18-25 août. D. 2199

Tél. Saguenay-Québec 261 Tél. Centre

La Cie de Ferronnerie Générale

Rue Racine (sur la côte) CHICOUTIMI

GAGNON & FRERE propriétaires
J.-D. BLAIS, gérant

FERRONNERIE et QUINCAILLERIE

Articles pour forgerons	Plomberie
Fers en barre, acier	Peinture
Fers à chevaux	Outils de toutes sortes et
Bois de roues	Matériaux de construction
Clous à cheval CAPEWELL	Ciment
Boulons, écrous	Briques
Rondelles,	Chaux
Vis, Rivets,	Essieux, Etaux
Enclumes	Soufflets de
Filières	Forge

Attention toute spéciale accordée aux commandes reçues de la campagne

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
Pionnier Américain des remèdes pour les Chiens.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

Où vous adresser

Enseignes de verre pour portes des résidences ou de bureaux— Numéros de bancs d'église. Avant de donner votre commande, adressez-vous à

R.-R. GRENON
rue Cartier

Dr Henri-L. DUHAIME
Rue Racine, Chicoutimi
SPECIALITE:
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

M. le Dr Duhaime est titulaire du département ophtalmique à l'Hotel-Dieu Saint-Vallier, où il tient son bureau tous les jours, de 9 heures à midi, excepté le dimanche.

Le Dr Duhaime tient son bureau chez lui tous les jours de 2 à 4 hrs p. m.

1 an 7 fev. 1918

TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC
Service Local et de Longue Distance
SE RACCORDANT AVEC
La Cie de Téléphone Bell
BUREAU PRINCIPAL:
CHICOUTIMI. Téléphone 88
ABONNEMENT:
Résidence Privée $30.00 par an;
Commerce - - $50.00 par an.

ENTREPRENEUR
MARCHAND DE BOIS
Manufacturie

Construction de maisons
(EN VILLE OU AU DEHORS)
Fabriques de portes et de fenêtres
PECIALITE: poteaux de vérandas et d'escaliers
Assortiment complet de bois de plancher, de bois à finir, et de bois de charpente
Nos prix défient la concurrence.
ERNEST TREMBLAY
Industrie
Riv.-du-Moulin 1 an D. 11

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

Excursions de moissonneurs pour l'ouest par le chemin de fer National du Canada

L'ouest canadien réclame de l'est trente mille hommes pour aider à faire la récolte qui promet d'être extraordinairement abondante cette année.

Etant donné qu'il dessert les parties les plus productives de blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, le Chemin de Fer National est peut-être plus intéressé au succès de la moisson de ces provinces que n'importe quel autre chemin de fer et à cette fin, organisera deux excursions spéciales pour Winnipeg au mois d'août.

Dates de vente des billets de moissonneurs, les 4 et 16 août pour les stations de Québec, à l'est de Lévis et de Charny, ainsi que pour les stations du Nouveau Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard. Les 8 et 17 août pour les stations de Québec à l'exception de celles à l'est de Lévis et de Charny et à l'ouest de La Tuque. Le taux de Lévis et de l'Ouest de Lévis pour Winnipeg sera de $15. plus un demi (½) sou par mille, pour les destinations au delà de Winnipeg le taux spécial sera de $20 pour le retour de Winnipeg.

Les billets d'excursion seront valides sur le train Express Transcontinental qui part de Québec (Gare du Palais) à 5.00 p. m. aux dates mentionnées. Des wagons de colons, nouveau type, avec accomodation spéciale pour les femmes, seront affectés aux excursionnistes. Ces wagons circuleront directement à Winnipeg sans changements, assurent ainsi le maximum du confort.

La voie Nationale-Transcontinentale est la plus courte entre Québec et Winnipeg de DEUX CENT VINGT HUIT milles; les voyageurs partant de Québec à 5.00 p. m. le lundi arriveront à Winnipeg à 7.30 p. m. le mercredi, soit quelques minutes de plus que 50 heures entre ces ceux villes.

S'adresser à n'importe lequel des agents de billets du Chemin de Fer National pour plus amples détails.

2 fs 4 et 11 août. D. 2046

A ST-ALPHONSE

BAPTEME

31 juillet, Marie-Claire-Elodie-Madeleine, enfant d'Ovide Coudé et d'Albertine Ouellet. Parrain: Ovide Tremblay, marraine: Maria Coudé.

Petite rivière St-François

BAPTEME

Marie-Cécile-Juliette, enfant de M. Napoléon Bouchard et de Dame Marie-Reine Côté. Parrain: Joseph Bouchard; marraine: Virginie Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

DE PASSAGE

Etaient au presbytère cette semaine: MM. les abbés Racine et Simard qui recueillent les souscriptions pour l'Aide au Séminaire. Partout où ils sont allés ils ont été accueillis chaleureusement.

M. l'abbé Médéric Bouchard, vicaire de Normandin était en visite chez ses parents la semaine dernière.

Mme Joseph-H. Asselin qui a passé un mois chez ses parents est retournée à Chicoutimi.

M. Léo Stonehouse, de Montréal est de passage ici.

M. J.-K. Allen, avocat, de Montréal, est actuellement à Petite Rivière pour affaires professionnelles.

Mme Octave Côté, de Chicoutimi, est en visite chez ses parents.

M. et Mme Joseph Bélanger, de Martinville, sont en visite chez M. Israel Bouchard.

M. et Mme Neilson sont installés à leur résidence d'été pour la belle saison.

A ST-FULGENCE

DECES

M.-Blanche-Gabrielle, enfant de Pierre Tremblay et d'Alice Maltais, à l'âge de 7 mois et 8 jours.

MARIAGE

Le 25 juillet, M. François Boivin épousait Mlle Marie Truchon. MM. Napoléon Truchon, père de la mariée et Henry Turcotte leur servaient de témoins. Nos souhaits de bonheur.

AU PRESBYTERE

M. l'abbé Alexandre Maltais, professeur au Séminaire de Sherbrooke, officiait, dimanche, en l'absence de M. le curé.

EN VILLEGIATURE

Mme Arthur Bouchard, Mlles Berthe et Cécile, ses filles ainsi que ses deux jeunes fils, Mme Justinien Bouchard, de Montréal, Mme Rodolphe Dupuis, de Bohampton, M. Eugène Bouchard et sa fille, Mlle Germaine, de Coaticook sont actuellement les hôtes de M. et Mme Henry Brassard, de M. et Mme Elzéar Tremblay et de M. et Mme Ludger Tremblay.

Nous apprenons avec peine, la maladie de M. Odila Tremblay, cultivateur. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Jeudi après-midi, M. Auguste Larouche recevait chez lui la visite du R. P. Fillion, Sup. des Pères Blancs d'Afrique, M. l'abbé Ph. Fillion, Sup. de l'Ecole Normale de Québec, M. l'abbé Hec. Fillion, professeur au Séminaire de Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur de Chicoutimi. M. Ovide Fillion, gérant des chantiers maritimes, son fils Henri et son beau-frère M. Elz. Lachance, de St-Laurent, Ile d'Orléans, M. J.-A. Fillion, marchand, de Québec, son fils Joseph-Adélard, M. S. Tremblay, de Ste-Luce, Rimouski et M. Jos. Fillion, de Lyster.

Toute la famille de M. Larouche était réunie pour le souper, à neuf heures eut lieu le départ pour St-Alphonse. Tous allèrent reconduire ces visiteurs à leur yatch.

A ST-JEROME

M. et Mme Arthur Leclerc, de Jonquière, étaient de passage à St-Jérôme, Ste-Croix, Hébertville, où ils ont visité un grand nombre de parents et d'amis.

Pour les cultivateurs

(Suite de la 5ème page)

ter la diarrhée; en deuxième lieu, le sol est généralement mou et les bêtes, toutes heureuses d'être dehors courent beaucoup et détruisent plus qu'elles ne mangent. Attendez donc pour mettre les vaches au pacage que l'herbe ait bien commencé à pousser et que le sol se soit raffermi, puis ne les y mettez que pendant une heure ou deux tous les jours et donnez-leur auparavant un repas de fourrages secs dans l'étable. Vous les laisserez tous les jours un peu plus longtemps dehors et la transition se fera ainsi graduellement. Enfin ne les laissez pas paître trop ras si vous ne voulez pas que votre pacage se dessèche.

On nous objectera peut-être que le cultivateur n'a pas toujours la quantité nécessaires d'aliments et particulièrement de gros fourrages, pour pouvoir faire vivre ses bêtes et donner une chance à ses pacages. A cela nous répondrons: Ayez un bon assolement. Lorsque l'on a un assolement de quatre ans, on a généralement la quantité de fourrages voulue sous forme d'ensilage et de trèfle. Cependant lorsque la récolte de fourrages a fait défaut une saison, on peut s'arranger pour combler ce déficit le printemps suivant. Par exemple on peut avoir du seigle ou un mélange de seigle et de blé semé à raison de 2½ boisseaux à l'acre. Cette récolte donnera un pacage avant que le pâturage régulier ne soit prêt et protégera ainsi ce dernier. Quelques acres de cette récolte, semés entre le 15 août et le 4 septembre, fourniront des pacages ou du fourrage vert à quinze ou vingt vaches pendant une couple de semaines le printemps suivant, avant que le pacage régulier soit prêt. L'étendue ainsi employée peut ensuite être labourée et ensemencée de l'une ou l'autre des récoltes régulières de printemps, ou employée pour la culture de fourrages verts pour l'été. Une chose essentielle c'est que ce champ doit être près des bâtiments.

BONS ROMANS

La Propagande offre en vente quelques douzaines de beaux romans de la Bonne Presse aux prix de 50 et de 25 sous avec en plus 7 sous pour l'expédition par la poste.

En commandant un roman, on peut demander le catalogue des livres de la Propagande. Près de 150 ouvrages y sont annoncés à des prix avantageux.

Il faut répandre la littérature saine et intéressante pour faire échec aux écrits plats et démoralisants qui inondent le monde.

A Vendre

Etole en "Seal" à vendre à bonnes conditions. S'adresser par lettre à E. J. c. p. 325, en ville. J.n.o.

Carte d'affaire

Henri Girard, notaire

Argent à prêter sur hypothèque,

Achats de contrats

Spéialité: incorporation de compagnies

Immeuble Gagnon & Villeneuve (en haut)

Chicoutimi

Le soir, coin Montcalm et Lorne.

28 juil. 20 oct. D. 2193

Entre la fin de juin et la mi-juillet il y a toujours, à un moment quelconque, une période où le meilleur pacage se dessèche plus ou moins. Souvent aussi l'étendue est insuffisante; il est donc bon, sinon absolument nécessaire, de prendre des précautions pour avoir une réserve pendant cette période. Si, faute d'un peu de fourrage, on laisse la production des vaches baisser il faudra plus tard trois ou quatre fois autant de nourriture pour les faire remonter à leur première production, si elles y arrivent.

Il existe trois moyens de se faire une réserve de fourrages succulents et nourrissants. (1) En conservant une certaine quantité d'ensilage au fond du silo; (2) en cultivant des plantes fourragères et (3) en semant une plante annuelle de pacage. Le premier moyen est le meilleur. Pour ceux qui n'ont pas de silos, le pacage annuel vient ensuite. On l'obtient en semant un mélange, en parties égales par poids, de blé, d'avoine, d'orge et de seigle de printemps. S'il est difficile de se procurer d'autres grains que l'avoine, on peut augmenter la proportion de cette dernière sans gâter le mélange, car l'avoine est le meilleur de grains mentionnés. Ce mélange sera semé à raison de trois boisseaux à l'acre, pas trop tôt, sinon il serait prêt avant qu'on en ait besoin; ni trop tard, sinon il ne se mettrait pas à pousser avant la sécheresse. On peut faire paître la récolte dès qu'elle a six pouces de hauteur. Il ne faut pas la faire pacager de trop près, ce qui enrayerait la végétation, ni la laisser épier, car alors elle cesserait de pousser du pied. Si le champ employé est près du pacage régulier, cela n'en vaudra que mieux, car on pourra alors y mettre les vaches quelques heures par jour et celles-ci couperont et transporteront elles-mêmes leur nourriture. Si l'on sème avec le grain un léger semis de trèfle (7 livres à l'acre) on obtiendra un pacage supplémentaire en automne. On a constaté qu'un acre de pacage annuel comme celui-ci est plus que suffisant pour faire vivre les animaux pendant la saison. Un acre par quatre vaches devrait donc suffire si on l'emploie en conjonction avec le pacage régulier.

GEO. W. MUIR,
Eleveur du Dominion

Notes locales

VA ET VIENT

M. Georges Dufour, de Cleveland, Mmes Tite Dufour et Juste Dufour, de St-Alexis, passent quelques jours chez des parents en ville.

Mlle Annette Bélair, de Ste-Rose, Cté Laval, est en visite, chez sa tante, Mme Geo. Smith, pour une quinzaine.

M. Gustave Bélair est aussi revenu d'une vacance de quelques semaines, dans sa famille à Ste-Rose.

Se sont inscrits à l'Hôtel Bellevue: MM. Racicot, Montréal, Maurice Lefebvre, Québec, Antonio Duchesne, Val-Jalbert, A. Simard, Val-Jalbert, Fernand Jalbert, Lewiston, Maine, F.-X. Côté, Québec, Willie Lindsay, Station d'Hébertville, Alfred Plourde, Ste-Anne, Jules-Arthur-René Boivin, Chicoutimi, Mlle M. Godit, Québec, J.-E. Bouchard, Roberval, Art. Binet, Québec, S.-H. McMaster, Montréal.

PERSONNELS

M. et Mme Jules Arthur Gagné, de Québec sont à Chicoutimi, les hôtes de M. et Mme Jean-Charles Gagné, avocat.

M. Edwin Gosselin, de Northadam, Etats-Unis, est en promenade chez son beau-frère, M. Jos. Savard accompagné de sa nièce. M. Gosselin est né à Chicoutimi mais nous a quitté il y a 34 ans. Un autre de ses frères, M. Jos. Gosselin, réside aussi aux Etats-Unis et se prépare à assister au cinquantenaire du Séminaire, dont il est un ancien élève, en 1923.

M. le Dr Palardy et sa fille, Mlle Constance, ont passé quelques jours à Chicoutimi, les hôtes de M. et Mme Thomas Boivin. M. Palardy fut, il y a dix ans, et plus, attaché au *Progrès du Saguenay* comme directeur. Ses nombreux amis qu'il a laissés ici ont été heureux de le revoir.

M. et Mme Désilets sont en visite chez M. le Dr Savard.

LA FERME VILLA-MARIE

Ce domaine, qui comprend cinq milles carrés, propriété de M. J.-E.-A. Dubuc, sera administré à l'avenir par le soussigné.

Ceux qui jusqu'ici eu l'avantage de bénéficier de la large hospitalité que l'on reçoit toujours à Villa-Marie sont priés de prendre avis que, dorénavant, il faudra un permis par écrit pour aller sur cette propriété privée et pour pêcher dans les lacs.

J.-D. GUAY

UNE NOUVELLE ORGANISATION

M. J.-D. Guay vient de s'assurer la coopération de son gendre, M. J.-R. Tremblay, arpenteur géomètre, et de son fils, M. Jean-Joseph Guay, ingénieur forestier. Ce dernier, qui était gérant de la Menjobbagues Lumber Company, à Greening, sur le Transcontinental, ne donnera ses services, à l'avenir, que pendant six mois de l'année à salaire fixe et s'occupera surtout d'explorations forestières pour la nouvelle organisation dont il fera partie.

La nouvelle société "Guay, Père et Fils", aura son bureau à Chicoutimi; elle s'occupera d'immeubles, de subdivision de terrains, de bornages et d'explorations forestières. En outre, elle organisera des expéditions de pêche et de chasse sur les lacs et rivières si giboyeux de notre région.

Toutefois, aucune expédition ne sera organisée sur les limites sans l'assentiment de leurs détenteurs, afin que toutes les précautions nécessaires soient prises pour la protection des forêts contre le feu. Ce sera le commencement d'une campagne devenue nécessaire par suite d'erreurs commises par le passé. Le détenteur d'une limite doit être maître chez lui et le récent voyage de MM. Piché et Ménard en Suède et Norvège n'est pas étrange aux mesures qui doivent être prises à l'avenir pour affirmer ce principe.

Dès la semaine prochaine, M. Jean-Joseph Guay partira avec le premier groupe d'américains et plusieurs guides pour une expédition d'un mois dans le nord; ces amateurs nous viennent de Cincinnati.

Il en profitera pour choisir le site de certains campements que la société construira sur une île de la Grande Décharge et sur différentes rivières et lacs où la ouananiche et la truite abondent, toujours avec l'assentiment des détenteurs de limites.

Pendant l'hiver, toute une série d'articles sportifs seront publiés par M. J.-D. Guay sur les grands Magazines américains afin d'attirer les pêcheurs et les chasseurs de la république voisine vers notre région trop ignorée depuis les incendies des hôtels Beemer, à Roberval et du Château Saguenay, à Chicoutimi.

L'été prochain, les hôtels, les compagnies de transport, les cochers et les guides bénéficieront largement du passage de nombreux sportmen qui iront faire la pêche et la chasse sur nos territoires et descendre les rapides de la Grande Décharge.

SAPHO

POUDRE SAPHO
Détruit mouches, coquerelles, poux, punaises, etc. Pas poison pour le monde. Echantillon envoyé pour 15 cts. en timbres.
Liquide Sapho—Merveilleux pour mites et punaises. Détruit l'insecte et ses oeufs. Ne tache pas.
Kennedy Mfg. Co. • 588 Henry Julien Ave., Montreal

RAINBOW

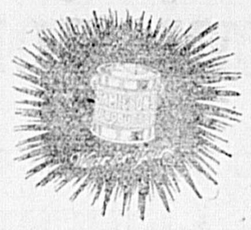

Protège et embellit tout ce qui luit sous le soleil.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout"

Fabriquée par
R.-C. Jamieson & Co. Limited
Maison fondée en 1858
Propriétaires de P.-D. Dods & Co. Ltd.
Calgary, Montréal, Vancouver

Achetez les Peintures de Confiance

Quelle que soit la surface à peindre, vous ne sauriez utiliser avantageusement une peinture commune. Une peinture inférieure donne de piètres résultats; ses couleurs fanent et elle se feuille et s'écaille: c'est une perte de temps et d'argent.

Il n'y a que les peintures sans fraude qui soient bonnes, et telle est la raison d'être des Peintures Préparés Rainbow. Elles constituent un placement plutôt qu'une dépense, car leur pureté leur assure une extrême durabilité, quel que soit l'usage qu'on en fait.

Notez bien que vous aurez plus pour vos déboursés, en achetant les Peintures Préparés Rainbow, et cela, en raison de leur capacité couvrante, de leur durabilité, de la permanence de leurs couleurs et de leur lustre. Ces qualités leur sont acquises à un degré auquel n'atteint aucune autre peinture que vous achèteriez. Demandez-nous la Peinture Préparé Rainbow et soyez satisfaits.

Coté, Boivin & Cie
INC.
Chicoutimi, P. Q.

PEINTURE PURE PREPAREE

STATION D'HEBERTVILLE

NAISSANCE

Le 30 juillet, a été baptisée Joseph Maurice-Georges-Jean-Marie fils de L.-Omer Bérubé, télégraphiste, et de Dame Albertine Thibodeau. Parrain et marraine: M. Maurice Houde et Mlle Albertine Thibaudeau, tante de l'enfant.

VA ET VIENT

Mme R.-R. Grenon, de Chicoutimi était lundi, en visite chez Mme G. Lebel.

Poêle à vendre

Un magnifique poêle "*Baby Majestic*", au charbon et au bois, avec serpentin pour l'eau chaude, à vendre livrable en octobre. S'adresser à

EUG. L'HEUREUX,
RUE CARTIER

CHAMBRES A LOUER

3 chambres à louer, bien fraîches situées sur l'avenue Bégin, Maison Etienne Dufour.

S'adresser à Etienne Dufour Tél. 532, Chicoutimi.

3 fs 28 juil. 3 et 11 août. D. 2170

Profitez-en

Avez-vous des contrats ou de bons billets à vendre? Si oui, voyez

J.-Edg. TREMBLAY,
Courtier
JONQUIRE

J.n.o. D. 1776

COMMENT HALIFAX S'EST RELEVÉ DE SES RUINES

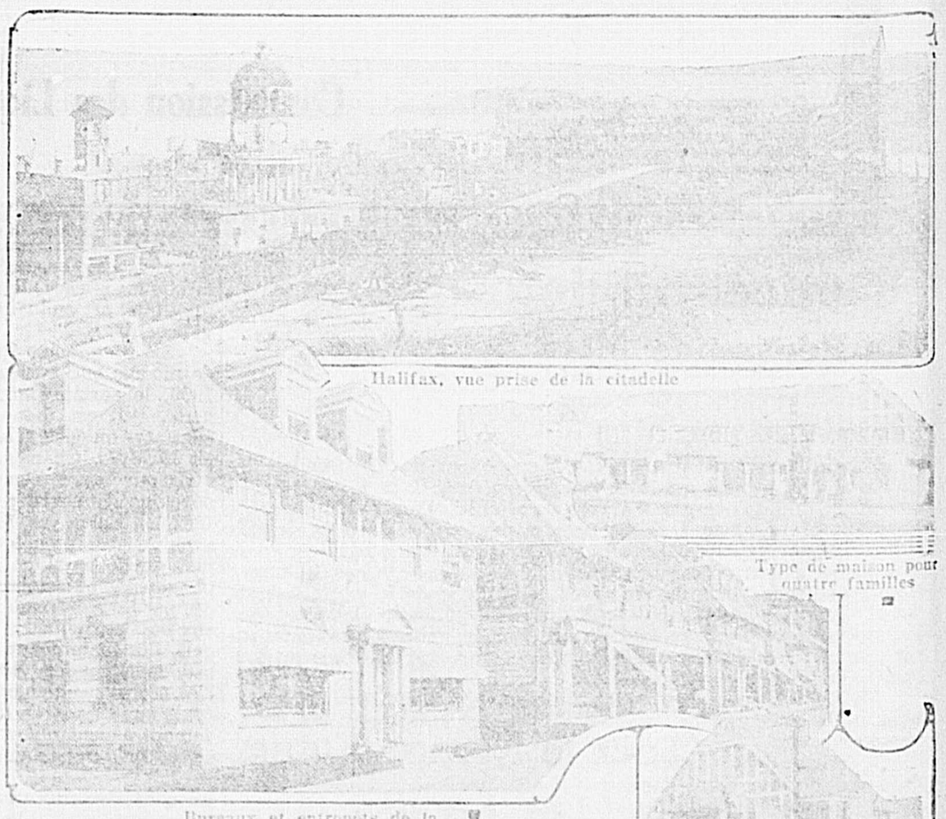

Halifax, vue prise de la citadelle

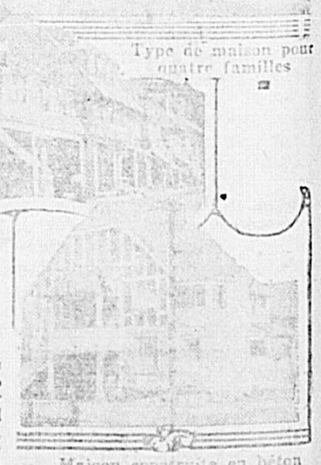

Type de maison pour quatre familles

Bureaux et entrepots de la Commission de reconstruction

Maison construite en béton d'une grande importance, par sa situation qui en fait le principal port d'entrée du pays, du coté de l'océan Atlantique. Lorsque seront terminés les travaux d'amélioration entrepris par le gouvernement dans le havre et que la nouvelle gare aura été construite, la métropole des provinces maritimes possèdera le terminus de transport le mieux aménagé et le plus moderne du Canada. Halifax est aussi une ville historique, qui fourmille de souvenirs chers à ceux qui se passionnent de l'histoire du pays. A tous les points de vue, elle est intéressante pour les touristes, qui chaque été, ne manquent pas de s'y arrêter au cours d'une visite dans la merveilleuse vallée d'Evangéline, immortalisée par les Acadiens et leurs malheurs.

Nous avons encore tous présent à la mémoire, le souvenir du terrible désastre qui il y a trois ans, frappa la ville d'Halifax, lorsque "Timo" vint en collision dans le port avec le "Mont-Blanc," navire de munitions français, et que l'explosion qui se produisit de ce fait, rasa deux milles carrés de maisons et causa la mort de plus de 2,000 personnes. Aucune ville, à part celles des zones dévastées par les armées en Europe, ne souffrit semblable épreuve durant la guerre.

Aujourd'hui, la métropole de la Nouvelle-Ecosse est plus grande et plus belle que jamais, le problème du logement auquel elle eut à faire face a été résolu favorablement, et c'est à peine si l'on peut encore voir dans la partie qui fut dévastée, quelques traces insignifiantes de la secousse de 1918.

Grâce à la généreuse assistance qu'elle reçut de toutes parts dans sa détresse, du gouvernement canadien, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, la ville de Halifax put immédiatement se mettre à l'oeuvre pour abriter ses sinistrés, et commencer peu après, la reconstruction des quartiers détruits par le terrible choc. La commission nommée pour s'occuper de ce travail, fit d'abord ériger des constructions temporaires, dans lesquelles furent logées plus de 5,000 personnes, puis vit à faire effectuer des réparations à quelque 8,000 maisons; enfin, 1,000 maisons pouvant loger 6,000 personnes, furent construites d'après des plans préparés de façon à donner aux nouveaux habitants, le plus de confort possible, et à ces habitations, un caractère de propreté et d'élégance qui fait aujourd'hui de ces agglomérations nouvelles, l'un des plus beaux quartiers de la ville. Construites pour la plupart avec des blocs de béton spécialement fabriqués pour cet usage, ces maisons ont été disposées par longues rangées faisant face à un parc, de sorte que l'air et la lumière ne manquent pas à ceux qui les habitent. En arrière, une ruelle bien entretenue facilite les communications de service.

Halifax est aujourd'hui une ville

Henri Tremblay

C. P. 401 Feu, Vie, Accidents Tél. 271

Agent d'assurances et de ventes d'obligations Canadiennes et Européennes

Représentant: The Mutual Life Ins Co of N. Y.
The Imperial Underwriter Corporation
The Merchants Casualty Company
La Corporation des Obligations Municipal, Ltée
The Life Saver Swinning Glove Co

A tous: je sollicite la faveur de votre patronage et soyez convaincus de mon entier dévouement.

On demande des agents dans tous les villes et villages de la région.

Bureau et résidence : Ave Bégin, Chicoutimi

21-28-juillet 4-11 août D. 2174

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital et fonds de réserve $9,000,000.

PLUS DE 130 SUCCURSALES

La Banque Molsons désire que tout cultivateur sache qu'il a un véritable ami dans la personne du gérant; qu'il lui sera toujours fait un accueil cordial et qu'il peut discuter librement avec lui ses besoins d'argent. 30-121

J.-A. GUILMET, gerant,

Succursale de Chicoutimi.

A JONQUIERE

Mme Alfred Tremblay, née Marie-Louise Savard fait part à ses parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-d'Arc. Parrain: Pitre Savard; marraine: Mlle Blanche Savard, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Thomas-Louis Savard, grand'mère de l'enfant.

De passage en ville cette semaine: J.-A. Landry, R. Tremblay, de La Tuque, J. Murray, de la Malbaie, Jos. Duchêne, de Grande-Baie, Paschal Vaillancourt, de Roberval, E.-C. Côté, de Ste-Croix, J. Bouchard, de Québec.

VA ET VIENT

Mlle Desneige Bilodeau, de Notre-Dame de La Doré, était mardi en visite chez son oncle, M. Arth. Bilodeau, de Jonquière-Ouest.

M. Philéas Larouche, de Chicoutimi, était mercredi l'hôte de sa fille, Mme Aimé Tremblay.

M. et Mme de Laferrière et leur famille, de Chicoutimi, M. et Mme Jos. Laferrière et leur fils Paul, de Québec étaient dimanche dernier les hôtes de leur frère, A. Laferrière, de cette ville.

MM. les curés L. Gauthier, de St-Charles et A. Gaudreau, de St-Alphonse étaient mercredi de passage au presbytère.

Mlle Alphonsine Corneau, qui était depuis quelque temps en promenade chez une sœur dans l'Abitibi est revenue jeudi dernier.

M. Edmond Villeneuve est revenu jeudi d'un voyage d'affaire à Montréal et à Québec.

M. et Mme J.-A. Laferrière et leurs enfants étaient à Chicoutimi dimanche chez leur beau-père. *Il y eut réunion de famille à l'occasion de la rentrée au couvent de St-Antoine de Mlle Anita sœur de M. J.-A. Laferrière.*

SOIREE AU COUVENT

Il nous a été donné d'assister, à une séance au couvent donnée par les élèves actuelles aidées de quelques anciennes au profit du Juvénat du Bon Pasteur. Vu le local restreint dont dispose les Sœurs il a fallu répéter la séance trois soirs et, à chaque fois, il y eut une grande assistance. Les jeunes actrices se sont distinguées. Le chant et la musique a été fort goûtés de toute l'assistance. Remerciements et félicitations aux organisatrices.

DECES

Le 28 juillet, s'éteignait dans le Seigneur Elisabeth Jean, épouse de Georges Tremblay, agée de 74 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi, le 30. Une foule nombreuse de parents remplissait l'église décorée de ses plus riches parures de deuil. C'est M. le curé R. Tremblay qui a chanté le service assisté de MM. les ablés Gauthier, neveu de la défunte comme diacre et Renaud, comme sous-diacre. A l'orgue, un chœur puissant a rendu la messe des morts. Portaient le corps: ses deux fils William et Georges Tremblay, ses gendres, Mars Simard et Joseph Villeneuve. Le deuil était conduit par le mari de la défunte Georges Tremblay, son fils Jos. Tremblay, Mme Joseph Villeneuve, Mme Mars Simard, ses deux filles, M. et Mme Donat Lessard, sœur et beau frère, ses petits fils Alphonse et Isidore Tremblay, ses neveux M. et Mme Arthur Corneau. A la famille en deuil nos sympathies.

ALARMES POUR LE MOIS DE JUILLET

2 juillet, 9hrs a.m. feu chez Aimé Desbiens, rue St-Christophe, incendie du hangar, perte de $100.00. Juillet 19: alarme pour pratique chez Stanley Tremblay à 6.30 p. m. alarme sonnée par le chef des pompiers. Juillet 20 et 28: 2 alarmes par 1 échevin pour pratique.

ACCIDENT

Dimanche matin une automobile conduite par un étranger a renversé un jeune Lapointe, de St-Cyriac, en face du magasin de J.-W. Gagnon. Au moment de l'accident, le jeune homme conduisait une byciclette quand l'auto le renversa et lui passa sur les jambes. Le conducteur de l'auto ne retarda pas sa marche après cela, mais on put distinguer le No de la voiture. Le jeune Lapointe, heureusement n'a reçu aucune blessure grave.

NAISSANCE

Le 24 juillet, Philippe-Lucien, enfant d'Eugène Gauthier et de Marie Dufour. Parrain et marraine: Eugénie Bouchard et Félicité Dufour.

25 juillet, Jos.-Chs-Henri, enfant d'Edouard Lavoie et de Léonide Lessard. Parrain et marraine: Chs-Aug. Gauvreau et Eugénie Lessard.

25 juillet, Joseph-Jacques-Joachim, fils de Joseph Valin et de Mari-L. Villeneuve. Parrain et marraine: Georges Bergeron et Yvonne Villeneuve.

25 juillet, Marie-Thérèse-Alice enfant de J.-R. Gauthier et de Marie-Rose Tremblay. Parrain et marraine: Dorila Gauthier et Elise Tremblay.

Le 27, Marie-Henriette-Rita, enfant de Joseph Chayer et d'Alida Potvin. Parrain et marraine: Art. Rompré et Marie Girard.

27 juillet, Joseph-Gérard-Rolland fils d'Alphonse Boucher et de Marie Laberge. Parrain et marraine: Jos.-N. Boucher et Eugénie Laberge.

28 juillet, Anne-Marie-Pauline, enfant de J.-Aug. Langlois et de Marguerite Spence. Parrain et marraine: Emeris Tremblay et Rossée Spence.

28 juillet, Jos.-Fernand-Paul-Antoine, fils de Louis Villeneuve et de Bertha Bouchard. Parrain et marraine: Emilien Villeneuve et Marie Boudreau.

30 juillet, Benoit-Joseph-Yves-Maurice, fils d'Emile Leblanc et d'Alma Brassard. Parrain et marraine: Joseph Leblanc et Herméline Brassard.

L'EAU RIGA

SOULAGE LA CONSTIPATION

31 juillet, Marie-Elise-Rita, enfant de Joseph Bouchard et de Diana Laberge. Parrain et marraine: Joseph Bouchard et Elise Vachon.

Quand doit-on couper une récolte de grain

Problème troublant entre tous pour celui qui n'est pas initié. On dit parfois: Coupez votre grain lorsque vos voisins coupent le leur. C'est un bon conseil si les voisins sont de bons cultivateurs mais nous nous adressons dans cet article aux cultivateurs inexpérimentés. On ne peut pas poser rède gle stricte et précise pour tous les grains et pour tous les districts, car il est tant de facteurs qui compliquent la question. Les conditions du sol et du climat, la température avant la moisson, la température probable après, les vents probables, les pluies, la rouille, autant de choses à considérer. On discute beaucoup sur la question de savoir s'il vaut mieux couper une récolte tôt pour éviter la rouille mais nous ne nous arrêterons pas ici à cet aspect du problème.

Il s'écoule environ de 6 à 10 jours entre le moment où une récolte peut être coupée jusqu'à celui où elle doit être coupée. Ceci nous donne donc tout le temps nécessaire pour faire la coupe. Dans l'Ouest on a généralement pour habitude de couper quand le grain est encore un peu vert. Dans l'Est on laisse généralement le grain sur pied jusqu'à ce qu'il soit tout à fait mûr ou presque mûr. La raison se trouve dans l'un ou l'autre des facteurs que nous venons d'énumérer et dont on doit tenir compte.

Quand le blé doit-il être coupé? Le blé peut être coupé moins mûr que les autres grains. Le blé coupé lorsque les épis sont entre l'état laiteux avancé et l'état pâteux mou, et que la paille est encore teintée de vert, mûrit jusqu'à un certain point dans la moyette. On peut profiter de cette circonstance lorsqu'on craint une gelée ou la rouille, mais dans des conditions normales, il n'est pas bon de couper aussi tôt. Dans l'Ouest il est généralement bon de couper lorsque le grain est dans l'état pâteux, mou à moyen; dans l'Est, on peut laisser la récolte jusqu'à ce que le grain soit presque dur, pâteux, ferme ou dur; dans les deux cas le champ sera généralement jaune, mais la couleur de la paille n'est pas un indice infaillible de l'époque à laquelle la récolte doit être coupée.

Les règles couvrant une récolte de blé peuvent aussi s'appliquer à l'orge, mais il ne faut jamais laisser l'orge arriver à maturité complète, car alors les épis deviennent généralement trop cassants et se perdent en grand nombre. Quant à l'avoine, on peut la laisser sur pied un peu plus longtemps, mais il est bon de se mettre à couper lorsque le grain est encore dans l'état pâteux, de mou à moyen; les balles sont peut-être encore un peu vertes à cette période, mais cette couleur disparait en moyettes; il ne faut pas couper trop tôt car une teinte verte dans la récolte est un défaut.

On voit donc qu'il existe beaucoup de latitude en ce qui concerne la coupe de la récolte; si les conditions ne sont pas favorables lorsque la récolte est prête il peut être bon de la laisser dans le champ dans l'espoir qu'elle s'améliorera; s'il semble au contraire que les conditions deviendront mauvaises, coupez de bonne heure mais coupez au bon moment si c'est possible.

P. RUSSELL COWAN,
Céréaliste.

A ST-BRUNO

BAPTEMES

25 juillet, Marie-Jeanne-d'Arc, Marcelle, enfant de David Dufour de Marie-Anna Gagnon. Parrain, Alfred Lavoie, marraine: Julie-Anna Bouchard.

26 juillet, Anne-Marie, fille d'Adrien Morin et de Jeanne Fortin. Parrain: Wilbrod Fortin, oncle de l'enfant; marraine: Yvonne Morin, tante de l'enfant.

VA ET VIENT

Mme Eusèbe Boivin de Kénogami a passé quelques jours chez Mme Patrice Simard et M. Marcellin Dufour.

M. et Mme Joseph Pelletier, de Montréal ainsi que leur famille sont en visite chez M. Ludger Jauvin.

M. et Mme Léo Leclerc, de St-Joseph d'Alma étaient dimanche chez M. Isaïi Tremblay.

Mlle Zélia Moreau est de retour d'une promenade à St-Alphonse.

Mme Ferdinand Gagnon, de St-Jérôme est pour quelque temps chez M. David Dufour.

Mme Alfred Tremblay, Petit de Jonquière, Mlle Annette Côté de St-Jérôme, Mme Aristori Tremblay des Grandes Bergeronnes étaient le semaine dernière de passage dans notre paroisse.

M. et Mme Isidore Gaudreau, de Chicoutimi étaient les hôtes de M. David Côté.

A ST-NAZAIRE

DE PASSAGE

M. et Mme Aug. Lafontaine, des Etats-Unis, accompagnés de leur fillette sont venus passer quelque temps en Canada et ont été la semaine dernière les hôtes de leur beau-frère M. Edmond Bergeron.

Mlle M.-Blanche Simard qui était depuis quelque temps à St-Jérôme, chez M. J.-A. Dussault, télégraphiste, est actuellement dans sa famille.

M. et Mme Eusèbe Simard, de Jonquière accompagnés de leur fils et de leurs fillettes étaient jeudi, les hôtes de M. Henri Rainville.

M. et Mme Ed. Simard, de Jonquière étaient jeudi, chez M. Ls Bergeron.

M. et Mme Ladger Bergeron, Mlle M.-Julie Tremblay, Mlle Léonide Bergeron sont revenus la semaine dernière, d'une promenade à Jonquière et Chicoutimi où ils ont visités de nombreux parents et amis.

M. J.-A. Dussault, de St-Jérôme, M. Ernest Simard, *télégraphiste de Jonquière, sont actuellement* chez leur père, M. Eugène Simard.

Mlle M. Nintault, de Val-Jalbert est en visite chez des parents pour quelques jours.

M. et Mme Elie Harvey et M. Eugène Belly sont allés à l'Ascension chez des parents et amis.

Ont assisté à la bénédiction du pont de St-Jérôme: L. Bergeron, Jos.-C. Tremblay, Victor Tremblay, Arthur, Joseph-Adélard Gagné, Ths-Ls Laprise, Thomas Pearson, Philippe Boudreault, Ernest Boulianne, Mlles Mélanie et Yvonne Rainville, M. Lorenzo Bergeron, J.-Ls Maltais, Art. Néron, Joseph Tremblay.

Accident qui a failli causer la mort.

Mercredi, un jeune homme, M. Barthélemi Girard, a failli trouver la mort dans un accident de voiture. Le cheval qu'il conduisait prit peur. Le jeune homme fut renversé et la voiture le frappa à la tête. Il resta deux heures privé de connaissance. Le médecin ne constata aucune fracture interne. L'état du blessé n'inspire pas de craintes graves.

A BAGOTVILLE

Mlle Hélène Lavoie est partie pour un voyage aux Etats-Unis.

Mme Dr Desgagné est allée visiter ses parents qui demeurent aux Etats-Unis.

Mlles Alice et Emma Duchaine sont en voyage à New-Bedford et différentes villes des Etats-Unis.

A ST-AMBROISE

BAPTEMES

Le 19 juillet, Marie-Anne-Rita, enfant de François Asselin et Hermine Simard. Parrain, Nérée Asselin, marraine, Lucie Asselin, frère et sœur de l'enfant.

Le 19 juillet, Marie-Anna-Cécile, enfant de Henry Gagnon et Marie-Ange Gaudreault. Parrain et marraine: M. et Mme Chs-David Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 juillet, Joseph-Thomas-Louis, enfant de Stanislas Gauthier et Julie Simard. Parrain: Louis Brassard, oncle de l'enfant, marraine: Laura Gauthier, tante de l'enfant.

Le 24 juillet, Jean-Joseph, enfant de Samuel Deschênes et de Philomène Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Ulysse Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 juillet, Marie-Thérèse-Florence, enfant de Ernest Gagné et de Laurence Savard. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Gagnon, grands'parents de l'enfant.

SEPULTURES

Le 18 juillet, avaient lieu les funérailles de M. Ferdinand Fillion, veuf de feue Joséphine Tremblay, décédé à l'âge de 77 ans.

Le 19 juillet, Raoul Tremblay enfant de David Tremblay et de Delphine Pageau, âgé de 3 ans.

Le 20 juillet, Joseph-Léon, enfant de Johnny Tremblay et de Jeanne Pilote, âgé de 3 mois.

DIVERS

M. l'abbé Alexandre Maltais, professeur au séminaire de Sherbrooke était de passage au presbytère, cette semaine.

Mlles Lumina et Marie Lalancette, institutrices, nous sont revenues, mardi dernier d'une promenade à Chambord et Chicoutimi.

Mme David Desmeules, accompagnée de sa nièce, Mme Samuel Tremblay, toutes deux de Valin, ont visité, cette semaine M. et Mme Méridée Tremblay.

Mlle Léontine Bergeron, de St-Nazaire est actuellement en promenade chez son frère, M. François Bergeron, fromager.

MACDONALD'S CROWN

TABAC À CHIQUER

Le Tabac avec un coeur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Pour les cultivateurs

PATURAGE POUR LE TROUPEAU

Le cultivateur attend toujours avec impatience l'époque où il peut mettre les vaches au pacage, car ce mode d'alimentation lui économise beaucoup de travail et lui donne plus de lait, qui lui coûte moins cher. Il n'y a rien d'étonnant à cela car les vaches se nourrissent de la nourriture même que la nature a préparée pour elles et qui forme une ration bien équilibrée.

Beaucoup de fermes ont des pacages permanents qui, bien soignés, sont assez productifs. Ils ont généralement un défaut; c'est qu'ils ne contiennent qu'un nombre relativement restreint d'espèces d'herbes et qu'ils ne durent pas toute la saison. Un autre défaut c'est que, comme ces herbages se trouvent sur une terre non arable, on s'en occupe peu, on laisse le bétail y courir à partir des premiers jours jusqu'à la fin de la saison, aussi la végétation n'est jamais assez forte pour empêcher le pacage de sécher pendant une saison sèche et l'herbe n'a jamais la chance de former ses graines pour se resemer. *Prenez donc vos dispositions cette année pour retoucher les plaques* nues en semant à la main une légère quantité d'un mélange de graminées et de trèfle comme le mil (fléole), le dactyle pelotonné, la fétuque des prés, le trèfle rouge, le trèfle d'alsike et le trèfle blanc de Hollande. Le meilleur moment pour le faire est aux premières heures du matin, lorsque le sol est encore soulevé par les gelées printanières. Lorsque la gelée aura disparu, les graines seront recouvertes et germeront dès que le sol se réchauffera. Un mélange de ces graminées et trèfles en parties égales par poids, semé avec une faible quantité d'orge et d'avoine à raison de 18 livres à l'acre, donne un pacage permanent assez productif partout où l'on désire en établir un.

Sur bien des fermes, cependant, le pacage se trouve sur l'étendue arable, c'est-à-dire sur la partie soumise à un assolement. Si l'on ne suit pas s'assolement régulier on devrait s'arranger pour le faire cette saison; c'est le seul moyen d'obtenir les meilleurs résultats. La quantité des pacages dans un assolement dépend surtout de la durée de cet assolement. *Inutile de compter avoir de bons herbages après deux ou trois années de foin,* car alors tous les trèfles ont disparu et même les graminées rustiques deviennent clairsemées. Tout ce que l'on peut compter avoir, c'est une pousse claire de graminées. Le meilleur pacage est celui que l'on obtient dans un assolement de quatre ans, où on laisse la deuxième année en herbe au lieu d'en tirer deux récoltes successives de foin. On peut compter y trouver une certaine quantité de trèfle et un bon gazon épais de graminées. Un pacage de ce genre ne se dessèche pas aussi vite. Ce n'est que dans des circonstances spéciales, par exemple lorsque des semis viennent à manquer, que l'on peut employer comme herbage le même champ de deux ans de suite.

Que le pacage se trouve sur une terre arable ou non, il faut apporter un bon jugement dans son emploi. Une cause de la ruine de beaucoup d'herbages c'est que l'on s'en sert trop tôt, et ceci est mauvais aussi bien pour les vaches que pour le pâturage. En premier lieu, l'herbe est molle et aqueuse au commencement de la saison; elle est peu nourrissante et les vaches qui s'en gorgent peuvent contrac-

(Suite à la 4ème page)

A VENDRE

Une magnifique terre de 100 acres, près du village, avec roulant; instruments de culture, belle récolte de foin; bétail, 2 chevaux, porc, poules. Bonne maison en briques. A proximité, sucrerie, verger. A vendre à des conditions très avantageuses. Prix: $9000.00, comptant $3000.-00, balance $100.00 par année. Je possède aussi d'autres terres. Pour plus de renseignements, adressez-vous, écrivez ou téléphonez à

J.-B. DION,
Sutton, Co. Brome, P. Q.
14 juillet au 25 août D. 2171

EMPLOI DEMANDE

Une jeune fille instruite désirait un emploi, soit dans un magasin ou bureau à Chicoutimi. S'adresser à nos bureaux.
2 fs 4-11 août. D. 2197

LISEZ LE "PROGRES DU SAGUEAY"

AVIS

Pour vendre, louer ou échanger vos immeubles quels qu'en soient le genre, et la valeur. Adressez-vous, si vous désirez de bons résultats à

J.-Edgar TREMBLAY
Courtier
JONQUIERE
J. N. o. D. 1776

Tout le Monde Fume le Tabac

OLD CHUM

"Le Tabac de Qualité"

Les plus puissants des toniques reconstituants

De l'avis des médecins, LES TONIQUES HEMOGENOL (qui font du sang), signature

"FAGUET"

sont les plus actifs des FORTIFIANTS connus. Bons pour tout cas de Débilité, Faiblesse des Poumons, Dyspepsies nerveuses, convalescences difficiles (relèvement de maladies, Etc)

Vendus dans les bonnes pharmaciss, sous trois formes:

Pilules Hemogenol Faguet;
Vin Hemogenol Faguet;
Elixir Hemogenol Faguet.

EFFET PROMPT ET CERTAIN

D. 1938

ATTENTION

60 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'est, dans le comté Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la malle, pour autres informations adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighsburg, Qué.

Avec les CORDIAUX PRIMUS vous pourrez préparer instantanément, avec de l'eau ordinaire ou de l'eau gazeuse, un breuvage délicieux, sain et rafraichissant, ayant toute la saveur et l'arôme du jus de fruits mûrs, fraichement cueillis. Au LIME JUICE, à l'ORANGE, au CITRON, aux CERISES, aux MURES ou au SIROP DE VINAIGRE.

Exigez-les de votre fournisseur.

Distributeurs :
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL.

CORDIAUX PRIMUS

VANCOUVER WOOD PIPE & TANK CO, Ltd., Vancouver C.-A.

Manufacturiers de
TUYAUX A DOUVES, TUYAUX A DOUVES SANS JOINTS, RESERVOIRS A EAU ET SILOS CERCLES DE FIL DE FER

Jos.-R. Martin & Company, Board of Trade
MONTREAL, P. Q.

Représentants pour l'Est du Canada.

Correspondance sollicitée pour les affaires de 1921. Cotations des plus bas prix. D. 2011

J.H.GIGNAC

Manufacturier 142 Rue de L'Eglise **Marchand de Bois**

A TOUS NOS CLIENTS

En avant contracteur, etc. En voilà de la baisse sur le bois de construction, brut et préparé. N'importe qui peut se bâtir et se mettre chez lui, à ces nouveaux prix. 20% meilleur marché qu'ailleurs, tout en profitant de la QUALITE et du CHOIX.

Nous sommes toujours en mesure de vous fournir du bois bien sec, grâce à nos chaufferies modernes. Travail sans reproches, nous avons des experts en menuiserie.

Bois de toute sorte, de tout fini, merisier plancher, portes, chassis, de première qualité. Venez vous convaincre en vous rendant à l'enseigne dans la rue Cartier, près de la rue Montcalm, ou par téléphone 366.

Représentant | **Chicoutimi Lac St-Jean** **J.-OSIAS LAROUCHE Rue Cartier**

A LA MODE

L.-H. CARRIER Ltée

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Le magasin que l'on préfère

Dans toutes les villes, il y a toujours un **magasin** que l'on préfère, pour la nouveauté et la qualité de ses marchandises, et parce qu'il bat tous les records en fait de bon marché.

A CHICOUTIMI, c'est la maison L.-H. CARRIER, Ltée qui remplit ce rôle.

Pour conserver cette bonne renommée, nous nous proposons de vous offrir durant le mois d'août, des lots de marchandises, à des prix défiants tout ce que nous avons vu en fait de réduction.

Venez vous en convaincre.

L.-H. CARRIER, Limitée

Rue Racine, Chicoutimi

La Voix de la Jeunesse

Organe du Comité Régional de l'A. C. J. C. à Chicoutimi

Piété, Etude, Action. — — Soyez des hommes.

Au Cercle Labrecque

EXPRESSION DE RECONNAISSANCE

Au généreux bienfaiteur anonyme qui a bien voulu lui payer un abonnement au *Devoir*, le Cercle Labrecque offre ses plus sincères remerciements.

Un don semblable est toujours le bienvenu dans une association comme la nôtre, car nous réalisons très bien que c'est le bon journal qui répand les saines idées et nous travaillons pour ces idées.

Si le don par lui-même nous est agréable, que dire de l'intérêt et de la sympathie qu'il laisse deviner.

Il est consolant pour des jeunes gens qui font converger leur énergie vers le service des causes de l'Eglise et de la Patrie de rencontrer parfois sur leur route des hommes bien pensants qui daignent les encourager et semblent leur dire par leur conduite: "Courage! nous sommes là pour répondre à votre premier appel et seconder vos efforts".

Merci. Ces encouragements nous sont presque nécessaires pour compenser l'oubli de la masse et le rire malicieux de quelques uns.

Encore une fois nos plus sincères remerciements à ce bienfaiteur inconnu et nous voudrions espérer que son exemple sera suivi par nombre d'autres.

LE SECRETAIRE

Le travail et ses conditions

(Suite de la 7ème page)

dustries permettent d'éviter l'excès de dépense organique mais la meilleure mesure est-elle même des forces du travailleur.

La connaissance des proportions à donner au travail matériel et les conditions dans lesquelles il doit s'accomplir constituent une branche spéciale de l'hygiène, l'hygiène professionnelle. Nous ne nous y étendrons pas autant que le comporterait ce sujet dont la connaissance appartient spécialement aux chefs et aux directeurs d'industrie, mais dont il est nécessaire pourtant que tout le monde ait une idée suffisante.

Hygiène professionnelle. — L'hygiène professionnelle consiste donc, quelle que soit la profession que l'on exerce, à observer autant que possible, les règles sanitaires les plus propres à atténuer les inconvénients du travail accompli et à bénéficier des avantages de ce même travail.

Avant de considérer les principales profession ou les principaux groupes de professions il est bon de donner quelques indications générales applicables à tous les genre de travail.

L'âge du travail.—Le travail, du moins le travail continuel et puisant, le travail industriel, ne doit pas commencer trop tôt, l'organisme avant l'âge de 16 à 18 ans, n'est pas "nouée" c'est-à-dire que la charpente osseuse et les articulations, encore dans la période de développement et d'évolution n'ont pas la résistance voulue. D'autre part, les ressources provenant de l'absorbation et à l'assimilation sont appliquées à la croissance et, le corps dont les énergies sont employées à son propre développement, souffre si les forces qu'il acquiert sont détournées de leur destination et consacrées à un labeur pénible.

C'est donc une folie coupable de la part des parents qui cherchent trop tôt à faire travailler les enfants dans les usines, les ateliers ou les magasins car, pour un bénéfice relativement minime, ils sacrifient sa santé et sa capacité de travail pour l'avenir.

Sans compter l'infériorité qu'ils lui infligent en le privant de l'instruction où il puiserait le moyen d'améliorer sa condition sociale et de se créer une situation plus avantageuse.

Les industriels et les patrons sont aussi très blâmables lorsqu'ils recherchent des ouvriers et ouvrières plus jeunes pour exiger d'eux, avec un salaire inférieur, un rendement presque égal à celui des employés d'âge normal. Dans presque tous les pays il existe à ce sujet, une législation destinée à reprimer ces abus mais qui, malheureusement est assez facile à éluder et l'est bien souvent.

Le travail des femmes.—La même chose peut se dire du travail des femmes dont la place n'est ni dans les manufactures ni dans la plupart des ateliers, ni dans les bureaux ou même les magasins, à l'exception des commerces spéciaux où elles sont indispensables. La véritable place de la femme est au foyer et, femme ou jeune fille, seule une urgente nécessité devrait l'en faire sortir. Bien des malheurs moraux, bien des désunions dans les familles, bien des santés précocemment ruinées seraient épargnés si l'on tenait compte de ces règles inspirées du simple bon sens, de la loi naturelle et aussi de l'hygiène bien et largement comprise.

Il ne s'agit ici, ni d'une critique acerbe de l'état de chose existant, ni d'une réaction outrancière, il s'agit d'une vérité morale, sociale et scientifique et si la tendance contemporaine est en sens contraire, il faut la déplorer car cette situation est la source de maux incalculables.

(A suivre)

Permettez q'une femme soulage vos souffrances. Je veux que vous m'écriviez, afin de pouvoir vous parler de ma méthode simple de traitement à l'essai pour dix jours gratis, franc de port, et vous mettre en relation avec des femmes du Canada, qui seront heureuses de vous dire ce que ma méthode a fait pour elles.

UN MESSAGE AUX FEMMES

Si vous souffrez de faiblesse fatigue, mal de dos, ou douleurs de déplacements de la vessie, constipation, conditions catarrhales, points dans les côtés, régulièrement ou irrégulièrement, gonflement sensation de chute ou de dérangement des organes intérieurs, nervosité désir de pleurer, palpitation, excès de chaleur, cercles noirs en-dessous des yeux, ou manque d'intérêt dans la vie, écrivez-moi aujourd'hui pour traitement d'essai gratuit. Adressez:

MRS. M. SUMMERS
BOX 975 WINDSOR, ONT.

AU CONSEIL DE VILLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 1 AOUT 1921

Lu l'avis de convocation de la dite séance et le rapport de signification d'icelui;

Lu le procès-verbal de la dernière session qui est adopté ainsi que le procès verbal de la session du huit juillet 1921.

Lu les demandes de licences pour dépôts de Liqueurs par Onésime Côté, Ernest Jobin, Alexandre Haddad, L'Epicerie Moderne et l'Epicerie Populaire.

Après discussion,

Il est proposé par M. Pitre Vézina, secondé par M. Willie Gagnon.

Attendu qu'un règlement pour le rappel de la prohibition dans la ville de Chicoutimi a été voté récemment et que sur un nombre de votes enregistrés de douze cents et quelque voix, la majorité des électeurs au nombre de trente six est prononcée pour le rappel du dit règlement.

Attendu qu'il appert qu'une moitié de la population de Chicoutimi a voté contre le rappel du dit règlement.

Attendu qu'un grand nombre d'électeurs de cette Municipalité ont voté pour le rappel du dit règlement aux seules fins, vu la loi actuelle des liqueurs de Québec, de pouvoir se procurer au besoin des liqueurs alcooliques et autres dont ils pourront avoir besoin.

Attendu qu'un grand nombre et même la moitié des électeurs de cette municipalité demande qu'aucun dépôt pour la vente des liqueurs alcooliques de tavernes, de restaurants ou autres ne soient octroyés dans les limites de cette municipalité.

Attendu que les conditions actuelles de la vie à Chicoutimi ou ailleurs requiert la plus grande économie de la part de tous les citoyens de cette province.

QU'IL SOIT RESOLU

Que ce conseil demande à la Commission des liqueurs de n'établir dans les limites de cette Municipalité aucun dépôt pour la vente des liqueurs alcooliques et qu'aucune licence ou octroi quelconque ne soit accordé à qui que ce soit dans les limites de cette Municipalité, pour la tenue d'une taverne, restaurant ou d'un magasin quelconque de liqueurs de vin ou de bière.

En amendement, il est proposé par G. Delisle.

Secondé par Amédée Fortin.

Que cette question des dépots des liqueurs soit ajournée à la prochaine séance du conseil.

Le vote est pris sur l'amendement:

Pour: Henry Bergeron, Wm Blanchette, L.-P. Desbiens, Joseph Gauthier, J. Bélanger, G. Delisle et A. Fortin.

Contre: P. Vézina et W. Gagnon.

L'amendement est adopté par 5 voix de majorité et la motion principale rejetée sur la même division renversée.

Lu une lettre de la Fédération Ouvrière demandant au conseil d'encourager les ouvriers de Chicoutimi, vu la rareté de l'ouvrage.

Ce conseil se déclare disposé à se rendre à cette demande et ordre à ses officiers d'employer de préférence les pères de famille et autres ouvriers résidents en cette ville et un avis sera donné aux entrepreneurs d'employer autant que possible des ouvriers de la place de préférence aux étrangers.

Lu le rapport du Dr Delisle pour le mois de juin.

A KENOGAMI

FUNERAILLES

Jeudi dernier, avaient lieu à Kénogami les funérailles de Sieur Pitre Truchon, époux de Dame Marie Morin, décédé à Chicoutimi, à l'âge de 72 ans. L'église était remplie d'une foule de parents et d'amis.

Feu Pitre Truchon laisse, pour déplorer sa perte, une épouse, quatre fils: MM. Willy, Eugène, Thommy et Abel, trois filles Mmes Joseph Tremblay, Thomas Abel et Patrick Blackburn.

REMERCIEMENTS

La famille Pitre Truchon remercie les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Saguenay

Cordial merci à toutes les paroisses du district de Saguenay pour le chaleureux accueil qu'elles ont bien voulu faire à notre représentant et à notre œuvre. Avec ceux de la paroisse du Sacré-Cœur nous avons bien près de deux cents nouveaux abonnés.

C'est un beau record dont a droit de s'enorgueillir le district de Saguenay.

A LA MALBAIE

BENEDICTION D'UNE CLOCHE

Dimanche dernier, avait lieu à La Malbaie la bénédiction d'une cloche pour cette institution sympathique entre toutes, l'Orphelinat Apostolique.

La cérémonie a eu lieu en plein air, devant l'église, au milieu de décorations abondantes et harmonieusement disposées. Une foule de paroissiens et de touristes assistaient à la cérémonie.

La cérémonie de la bénédiction fut présidée par M. le Curé Hudon, V. F. et le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Eug. Lapointe, V. G.

La cloche a été donnée par M. l'avocat Pierre Casgrain, député du comté à Ottawa.

Nous donnerons, la semaine prochaine, la liste des parrains et marraines.

L'Oeuvre de l'Orphelinat est visiblement favorisée de Dieu, si on considère les progrès rapides qu'elle a faits durant ses six années d'existence avec des moyens infimes.

Servante demandée

On demande une bonne servante, s'adresser à l'Hôtel Bellevue, Edmond Dufour, prop.
J.n.o. D. 2140

Institutrices demandées

La Commission scolaire d'Albanel a besoin de 5 institutrices. Bon salaire. Excellent logement dans chaque classe. Pour plus de détails s'adresser à Eugène Ouellet, Sec.-trés. Albanel, Lac St-Jean.
2 fs.28 j. 4 août. D. 2188

Demandes d'emplois

Un jeune homme connaissant très bien le plain-chant et la musique désirerait tenir un orgue, aussi chanter les messes. S'adresser au *Progrès du Saguenay.*
J.n.o. D. 2130

Exode Général vers nos Régions de Villégiature

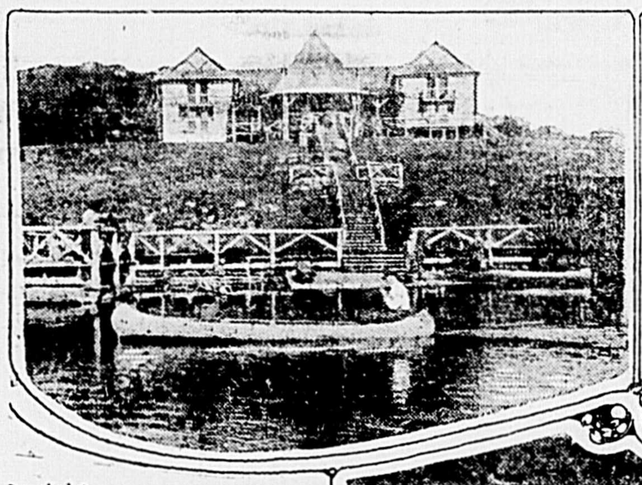

Le chalet du club Chapleau.

Les portages sont fréquents dans les montagnes

Pêche à la truite dans un lac des Laurentides.

La saison du tourisme bat son plein depuis quelques semaines dans la province de Québec et l'exode des citadins vers nos plus belles régions de villégiature est déjà fortement avancé. Plusieurs personnes ont commencé à voyager à la campagne dès le mois de mai, tandis que d'autres attendent la période des chaleurs ou le temps des vacances, pour se mettre à la recherche d'un recoin quelconque, parmi les arbres et près l'eau, où elles pourront respirer plus à leur aise que dans l'atmosphère souvent suffocante des villes. Ce sera alors l'envahissement des gares, par des foule bruyantes et rendues joyeuses par la perspective d'une promenade ou d'un stage plus ou moins prolongé au sein des beautés que la Nature étale partout à la campagne.

La province de Québec renferme une foule de districts pittoresques, que savent apprécier, non seulement sa propre population, mais encore de nombreux étrangers avides de sport, d'air pur et de beaux panoramas; mais de tous ces Edens si recherchés durant la belle saison, il en est un qui depuis quelques années, accapare la plus grande partie des touristes et des villégiatures; c'est celui des montagnes Laurentides, qui s'étend au nord de Montréal, sur une distance d'une couple de cent milles, et que traverse la ligne de Mont-Laurier du Pacifique Canadien. Tout le long du parcours de cette voie de chemin de fer, s'échelonnent de jolies villégiatures, qui durant la belle saison, donnent asile à des milliers de visiteurs. Leur vogue est si grande, qu'elles ne suffisent plus devant l'affluence continuelle, et chaque été, de nouveaux endroits situés plus loin dans l'intérieur du territoire, s'organisent pour recevoir les touristes.

La popularité de la région des Laurentides est due à plusieurs causes, dont l'une des principales est sa facilité d'accès par le chemin de fer; en quelques heures, trois ou quatre au plus, celui-ci vous amène au coeur des bois, des lacs et des monts enchanteurs. Son caractère encore à demi sauvage, ses beaux sites, les avantages qu'elle offre pour les sports, particulièrement la pêche et la chasse, tout cela attire à cette idéale région, la faveur générale.

Il est inutile de recommander les Laurentides aux sportsmen, car la plupart les connaissent pour les avoir déjà visitées, soit pour lancer la mouche, ou pour s'y mettre à l'affut, à l'automne. C'est le pays par excellence pour l'amateur de la vie au grand air. Dans les districts avoisinant les lacs Chapleau, Nominingue, Tremblant, Archambault ou Kiamika, une expédition de chasse au de pêche à l'époque voulue, est sure d'avoir tout le succès désiré.

Atelier de Dessin

Dessins de toutes nature exécutés correctement, soigneusement, et avec promptitude.

Travaux confidentiels pour
Ingénieurs Architectes Machinistes Inventeurs

Dessins artistiques pour publicité
Enluminure Calligraphie

Dessins de fantaisie pour fêtes
Intimes, Mondaines et Publiques

Les commandes d'en dehors doivent être envoyées sous pli recommandé.

LEOPOLD CHRISTIN
Dessinateur, C. P. 237
Chicoutimi, P. Q.
Tél. 474-J. - - - - - rue Ste-Anne

HENRI JALBERT

Marchand, Chicoutimi

Matériaux de construction tels que chaux, brique, ciment, papier à couverture et à lambris, bardeau d'amiante, plomberie en général, etc., etc.

Je suis toujours agent pour les célèbres marques de peinture de Brandram Henderson, Canada Paint et Martin Senour.

J'ai encore en magasin une quantité de machines à laver, tordeurs, barattes à beurre que je puis vendre à des prix excessivement bas. Articles de sport, une spécialité.

Venez me rendre une visite, ou téléphonez au No. 342 avant de placer votre commande ailleurs.

Une attention toute spéciale est accordée aux commandes reçues par la malle.

Mes prix défient toute compétition.

HENRI JALBERT, Chicoutimi

VOYAGEZ EN BATEAU

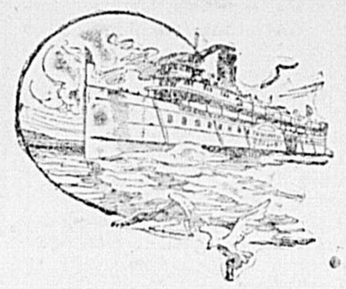

La route fluviale est la route idéale

Service MONTREAL-QUEBEC

Tous les jours le dimanche compris

Service SAGUENAY-QUEBEC

Départs tous les jours

Service MONTREAL-TORONTO

Tous les jour, dimanche y compris

POUR PLUS DE DETAILS S'ADRESSER A

CANADA STEAMSHIP LINES, Limited

9 VICTORIA SQUARE. MONTREAL

Le travail et ses conditions

Il nous fait plaisir de présenter aujourd'hui à nos lecteurs un travail aussi utile qu'intéressant lu, jeudi dernier, au Congrès des Services sanitaires, par M. le Dr H. Palardy, ancien directeur du Progrès du Saguenay, *aujourd'hui inspecteur du Conseil supérieur d'hygiène pour le district de Hull. Cet article fera partie d'un manuel d'hygiène scolaire destiné surtout aux collèges, aux écoles normales et aux couvents et qui doit paraître à l'automne.*

Le travail physique.—Le travail est une loi de nature; elle a été imposée par Dieu, lequel a constitué notre être en vue des actes qu'Il nous prescrivait et a donné à ceux-ci un effet salutaire tant pour notre corps que pour notre âme.

Aussi est-il exact de dire que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Cela est vrai autant des vices physiques, c'est-à-dire, des infirmités du corps que des vices proprement dits qui sont les infirmités de l'âme.

Sans nous attarder à des considérations qui relèvent surtout de la morale, signalons quelques faits d'observation facile et qui confirment ce que nous venons de dire.

Des deux hommes également bien portant dont l'un se livrera à un travail manuel ordinaire tandis que l'autre ne fera rien, c'est le travailleur qui d'ordinaire vivra le plus longtemps et dans les meilleures conditions de sante. De deux travailleurs faisant des ouvrages à peu près équivalentes, celui qui travaillera à la campagne ou au moins au grand air se portera mieux et aura une plus grande endurance au travail qué celui occupé à l'intérieur d'un atelier, d'une usine ou même dans les rues d'une ville.

De deux jeunes écoliers ou écolières en vacance, le plus dispos à la rentrée des classes sera celui dont les vacances auront été remplies par l'aide au travail des champ ou même aux soins du ménage, au lieu des séjours prolongés au lit le matin, de désœuvrement, de veillées prolongées le soir.

Ces faits d'expérience quotidienne et bien d'autres que l'on pourrait citer montrent comment le travail est une nécessité hygienique en même temps qu'il est une grande loi morale.

LE DR DEMELIN

Le moindre effort.—"Aujourd'hui, on n'entend parler que du moindre effort". "Imitons la nature qui ne fait que le moindre effort," dit-on. On en conclut que la science conseille la paresse, que le travail use la vie en pure perte: la journée de huit heures, de six heures, de quatre heures. Pourquoi pas d'une heure? Pourquoi pas même d'une seule minute, si la théorie se démontre vraie? Le moindre est le nul.

Etudions l'instinct. Les bêtes mangent à satiété, par mesure de précaution inconsciente, en vue des jours de famine qui suivront peut-être une heure d'abondance. L'appétit satisfait, elles dorment ou restent couchées, jusqu'au moment ou la faim se fait sentir de nouveau. Oh! alors, marches, contre-marches, recherches avides, chasses forcénées, batailles acharnées, surmenage redoutable de toutes manières, telle est la contrepartie inévitable de l'inaction précédente.

Dans l'espèce humaine, sauf exceptions, la nourriture vient quotidienne. Si chacun des repas fournit une ration qui tant soit peu dépasse le nécessaire, il y a accumulation, et c'est le trouble, le désordre aigu ou chronique, l'indigestion ou l'arthritisme. Si les aliments ne sont pas convenablement utilisés, si, faute de mouvement,—de travail—la circulation stagne, les rouages de la machine s'encrassent: même résultat, la maladie.

Le mouvement,—le travail est indispensable à l'entretien de la bonne santé.

Voyons à présent comment la nature entend le moindre effort. Elle a tant à faire qu'elle se hâte, sans perdre un moment, Pour elle, le repos n'est pas une fin: c'est un moyen de reconstituer de l'énergie en vue d'une entreprise nouvelle. Son œuvre n'est jamais achevée. Pour atteindre son but, elle prend le plus court chemin, elle use du moindre effort afin d'économiser son temps, mais non sa peine; elle se soucie d'obtenir plus vite et plus surement le résultat désiré, et non point de s'arrêter ou de s'immobiliser. Ses tâches se pressent et se succèdent sans interruption. Elle ne reprend haleine que pour ménager des ressources qu'elle dépensera ensuite.

Le repos compris, à la manière des paresseux mène droit à la mort. Remarquez les gens retirés des affaires: ceux d'entre eux qui n'ont pas su se créer de nouvelles occupations disparaissent peu après leur mise à la retraite. Habitué au labeur qui entretenait leur force, ils ne résistent pas à l'inaction. Ils maudissaient le travail bienfaisant; avides de repos, ils périssent en s'y livrant. Tel le cerf de la fable se fait tuer en broutant la vigne protectrice qui le dérobait aux regards du chasseur.

Les instincts conservateurs s'excitent par le plaisir de la satisfaction qui les tient éveillés. Si ce plaisir se place, par erreur en premier plan, il cesse d'être un simple appât, il se transforme en une véritable fin, dans le sens de terminaison, de clôture, de suppression.

Or, la nature ne finit jamais de produire. Elle n'achève une besogne que pour en recommencer une autre aussitôt. Les étapes se poursuivent indéfiniment. Si elle suspend un instant sa marche c'est afin de la reprendre plus allègre. Elle cultive le moindre effort, non par lassitude, mais pour perpétuer sa puissante créatrice".

(Dr Damelin. Chef du Service de la Maternité à l'hôpital Laribosière Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Le travail spontané.—Notre corps nous l'avons vu, accomplit, chaque jour de par le jeu de ses fonctions vitales une somme de travail prodigieuse, support de la pression atmosphérique équilibrée par la contre pression interne, respiration circulation, digestion etc.... De plus, les mouvements que nous faisons sans cesse parfois inconsciemment comme pour changer de position ou nous procurer ce dont nous avons besoin, tout cela constitue un travail insuffisant à satisfaire notre besoin d'activité physique. Ce besoin nous le ressentons parfois et l'immobilité nous devient intolérable au bout d'un certain temps. Mais ces exigences de l'organisme se limitent à un minimum et, d'ailleurs, un homme qui travaille peu ou point du tout *perd rapidement de sa vigueur* et de son énergie, en sorte que le moindre effort devient pour lui une fatigue et que moins il se meut moins il a le désir de se mouvoir et cela au grand détriment de sa santé. Cela tient à ce que le corps, même quand il ne dépense pas, s'alimente et accumule des réserves lesquelles, si elles ne sont pas dépensées constituent une gêne sérieuse ou même provoquent parfois des troubles graves. A ce manque d'activité il y a trois remèdes, le travail régulier, l'exercice, rationnel, l'éducation physique ou entrainement sportif.

DR DEMELIN

Travail incessant.—"L'être vivant, depuis qu'il est conçu jusqu'à sa mort, se livre sans arrêt au travail de synthèse et d'analyse d'assimiliation et de désassimilation qui constitue cette force particulière, la vie résultante d'une infinité de composantes mécaniques, physiques, et chimiques. Il faut encore y ajouter un élément physiologique, spécifique, en ce qu'il commande la forme et les caractères de chaque espèce vivante, c'est-à-dire que si les grandes fonctions (nutrition, respiration, reproduction) s'exercent aussi bien chez les végétaux que chez les animaux si ses combinaisons du protoplasme avec l'oxygène engendrent de la chaleur, chez l'oiseau, chez le reptile, etc.... il existe, en outre, un processus incompréhensible au fond, qui distingue l'homme, l'oiseau, le reptile etc....

"Quoi qu'il en soit, un être vivant peut se comparer à une usine en état d'activité ininterrompue, travaillant jour et nuit. L'apport des matières premières venant du dehors s'effectue, une, deux, trois fois par jour, grâce aux aliments, suivant le nombre des repas, et, d'autre part, de 16 à 20 fois par minute en ce qui concerne l'oxygène inspiré par les poumons humains. S'il est vrai que l'oxygène passe en nature de l'atmosphère au globule rouge, sans préparation, nous savons en revanche, que les aliments ont besoin de subir une transformation complète avant d'être rendus assimilables par les tissus sous la forme de chyle: c'est l'œuvre de la digestion. Quant à la repartition qui dispense à la fois le fluide nourricier et le gaz comburant à toutes les régions du corps, elle se réalise, chez l'homme adulte et en bonne santé, de 76 à 80 fois par minute, d'après le rythme des battements du cœur et les pulsations des artères.

Ces intermittences ne s'observent que dans le jeu des fonctions préparatoires ou excrétrices (digestion, respiration, circulation, miction, etc.) Par contre, la vie intime et profonde de chaque cellule, de chaque particule, organique la nutrition élémentaire, comme on dit), s'entretient sans arrêt. Le moindre fragment de muscle, le plus modeste grain de protoplasme s'assimilent soit de gouttelette de chyle, soit la bulle infinité simale d'oxygène qui leur sont destinées: combinaisons chimiques aussitôt suivies d'autres, lesquelles, à leur tour donnent pour résultat la désassimilation, l'excrétion, autrement dit l'épuration.

Assurément, l'activité de l'usine n'est pas toujours poussée au même degré d'intensité. Il y a des moments d'accalmie relative: dans le sommeil par exemple, les combustions sont moindres qu'à l'état de veille. Chez les animaux hibernants, les périodes de ralentissement se prolongent. Mais avec ces nuances, dans aucune espèce, à aucun moment, il n'y a d'arrêt complet. L'arrêt complet, c'est la mort, la désagrégation finale sans espoir de reconstitution nouvelle.. excepté si l'on croit à la résurrection de la chair.

Ce qu'il faut comprendre, c'est l'emploi immédiat de toute parcelle nutritive, de toute bulle d'oxygène arrivées à destination. Ces réserves comme celles d'amidon (glycogène) ou de graisse, n'ont d'autre but que de régulariser la repartition des matières combustibles au prorata des besoins. Si ces réserves s'accroissent dans les proportions exagérées, ce sera bientôt la maladie, par encombrement, par engraissement (obésité, diabète, arthritisme, etc.)"

(Dr Damelin, Chef du Service de la Maternité à l'hopital Laribosière Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Le travail régulier.—La très grande majorité des adultes est peu exposée aux inconvénients de l'inaction dont nous venons de parler. Les conditions de la vie, en effet, sont telles, que nous sommes voués au travail pour gagner notre pain à la sueur de notre front. C'est une loi à laquelle nul n'échappe même parmi ceux qui héritiers d'une fortune toute acquise croient pouvoir en jouir sans frein et ne tardent pas à la gaspiller.

Quelques-uns emploient au travail intellectuel, et nous en parlerons un peu plus loin; d'autres, comme les employés de bureau, les musiciens, etc, sont voués à une existence sédentaire, leur occupation n'exigeant que fort peu de mouvement.

La plupart exercent un métier qui absorbe l'activité d'une portion plus ou moins grande de leurs muscles. Le travail qu'ils accomplissent aussi journellement, durant un nombre d'heures ordinairement limité est presque toujours suffisant à quilibrer le besoin d'activité de leur organisme. Parfois même ce travail excède la normale et il faut contrebalancer le surplus de dépense ainsi occasionné par une alimentation plus riche et plus abondante.

Défense de passer

MM. Hippolyte Tremblay et Isidore Gauthier, Rivière-du-Moulin, donne avis au public de ne pas passer sur leur terrain, les parents seront responsables du dommage causé par leurs enfants. Sous peine d'une amende sérieuse.
30 juin 18 août. D. 2156

Habituellement, la limitation des heures de travail, et les règlements adoptés dans la plupart des in-

(Suite à la 6ème page)

Nouvelle émission:—

$100,000
VILLE DE GRAND'MERE, P.Q.
(Municipalité scolaire)

OBLIGATIONS 6%—CINQ ANS
Coupures: $100, $500

PRIX: 100 et les intérêts accrus

RAPPORTANT 6%

Il nous fera plaisir de fournir, sur demande, tous les renseignements nécessaires relativement à cet emprunt.

Valeurs de Placements — **A. E. AMES & CIE.** — *Fondée en 1889*
Edifice Transportation
MONTREAL
TORONTO VICTORIA NEW-YORK CHICAGO
J. G. RAYMOND
Représentant
85 rue St-Pierre
Québec

La Machine à Laver Electrique
CATARACTE 1900

Explication Scientifique de la Cataracte
Ecrite par une Femme

On en est venu, de nos jours, à reconnaître que le savon et l'eau, pourvu qu'on s'en serve comme il faut, sont les seuls agents requis pour nettoyer le linge. La chose parait simple; elle l'est aussi quand il n'est question que du savon et de l'eau. Mais c'est leur utilisation qui pose le problème du manufacturier.

Au savon et à l'eau doit venir s'ajouter la résistance de l'eau au linge; il faut donc que l'eau ou le linge soit relativement fixe pour fournir cette résistance et faire en conséquence le nettoyage voulu.

Les machines à laver 1900 utilisent le principe du passage forcé de l'eau à travers le linge et, comme elles sont capables de bien laver sans appareil à l'intérieur, elles exemptent la manipulation du linge et l'usure qui s'ensuit.

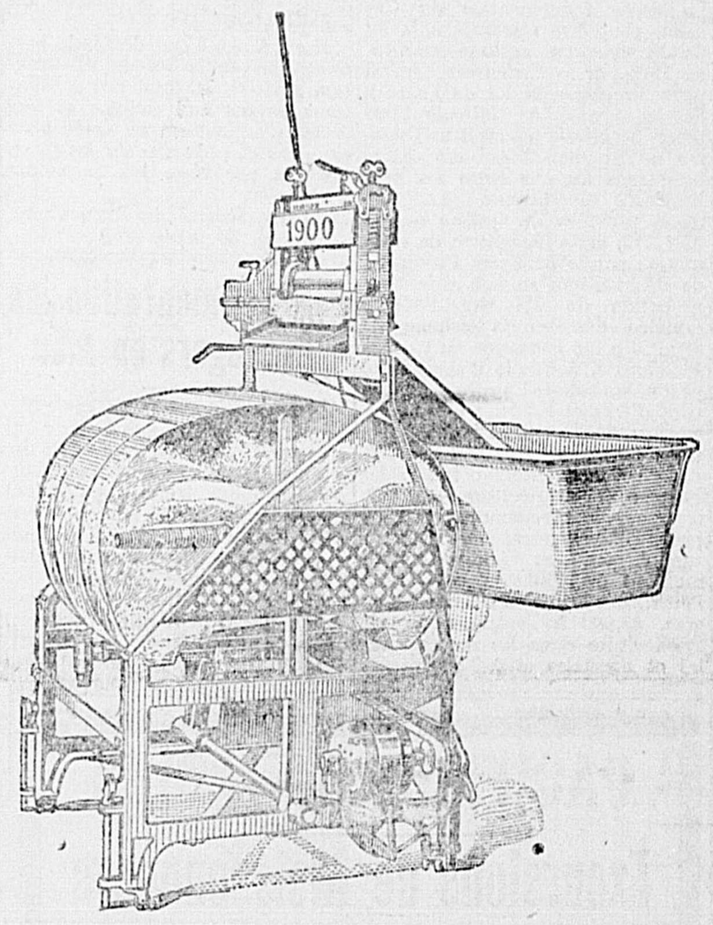

RIEN A LEVER

L'absence d'appareil à l'intérieur offre en outre l'avantage de rendre la Cataracte facile à nettoyer—pas de pesants cylindres à lever—rien pour se déranger à l'intérieur. La cuve est à l'épreuve de la rouille.

Le fonctionnement de la Laveuse Cataracte fait que tous les morceaux de linge sont soumis directement à l'action de l'eau et garde en même temps le linge suffisamment fixe pour offrir la plus grande résistance de l'une sur l'autre.

Le fait que le linge ne tourne pas en tourbillon dans la cuve, ne veut pas dire que celui-ci se prend en masse solide. L'action de la machine est telle que le linge se trouve séparé par le haut et par le bas. La poussée de l'eau d'un côté sur le haut est contre-carrée par la poussée du linge de l'autre côté sur le bas.

La Laveuse Cataracte 1900 se fabrique sur des principes solides qu'on a mis à l'essai dans les moindres détails.

Elle lave sans leur faire tort les plus fines dentelles comme les couvertures les plus pesantes.

Avec elle, plus de blanchisseuse—elle dispense des préparations chimiques à laver qui ternissent le linge.

Il lui suffit de dix minutes pour faire le lavage complet d'une cuvée de linge et ce au prix d'une cent pour le courant électrique.

Notre Choix de TOUTES les Laveuses de ce genre après des Mois de Recherches et d'Etudes soignées

Pour rendre à nos clients un autre réel service de valeur, en leur offrant la laveuse voulue, nous avons fouillé le marché pour trouver la machine capable de—

laver le mieux le linge—avec la plus grande économie de temps - de travail - de linge - de dépenses

Vous pouvez croire que nous en avons fait l'étude complète

Une fois tout dit et tout fait, nous en sommes revenus à la plus simples de toutes—à la machine qui lave tout bonnement en faisant passer l'eau savonneuse à travers le linge.

Nous avons choisi la Laveuse Cataracte

La longuenr du service, voilà l'épreuve du mérite. Rouleaux, lessiveuses et cylindres, tout cela peut paraître efficace, mais nous savons maintenant que les seules choses qui nettoient réellement ce sont le savon et l'eau; aussi la Laveuse Cataracte fait-elle passer l'eau à travers le linge plutôt que de forcer violemment le linge à passer dans l'eau (et par là même l'user.)

Prière de lire l'explication scientifique de la machine.

La Cataracte est l'une des premières (probablement la première) laveuse. C'est elle qui bat la marche. Elle est fabriquée par les plus grands manufacturiers de machines à laver au monde.

Il n'est pas facile de se rendre compte, sans voir du travail accompli réellement pour la Cataracte.

Pour que vous puissiez voir vous-même

Nous aurons une machine avec une fenêtre vitrée—afin que vous puissiez voir exactement le travail de la laveuse—la regarder laver le linge blanc et net dans l'espace de dix minutes, sans l'user; la lui voir de la laveuse à la cuve, et d'une cuve à une autre.

Prière de l'examiner

Encore un mot

Si quelqu'un vous demande pourquoi pas une autre laveuse n'a pas les particularités de la Cataracte, si elle est si merveilleuse que cela, dites-lui que ces caractéristiques sont protégés par de bons brevets et qu'on ne peut s'en servir dans une autre machine.

Pour donner à nos clients la facilité d'essayer la Cataracte chez eux et de s'en servir immédiatement.

La Société d'Eclairage et d'Energie Electrique du Saguenay

Pour plus amples informations s'adresser à ALMANZOR MERCIER

COTÉ, BOIVIN & Cie,
(INCORPORÉE)
CHICOUTIMI - - - - ROBERVAL
NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIES DENREES

POUR LES FOINS

Pour votre avantage, nous avons en stock les faux **CANADIENNES** et **EXCELSIOR**; la fourche à foin **RIXFORD**, les rateaux en bois de différents modèles.

Pour faire les choses plus en grand, nous avons les outils à foin **BEATTY**, avec chariots et rails.

Et, finalement, le fil et la broche à lier, aux meilleurs prix.

FERRONNERIES
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Excursions de moissonneurs

La Compagnie du chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN est à organiser deux excursions de moissonneurs de Québec pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ces excursions, offrent l'avantage d'un service direct sans changement de voitures entre l'est et l'ouest, auront lieu les 8 et 17 août. Les taux spécialement réduits seront en vigueur, c'est-à-dire, $15.00 pour Winnipeg et $20.00 pour le retour, en plus d'un tarif d'un demi-sou par mille dans chaque direction au-delà de Winnipeg sur le C. P. R., à l'est de Calgary, Edmonton et McLeod.

C'est un fait reconnu que les régions traversées par son réseau sont les plus fertiles et, conséquemment, sont celles qui se ressentent davantage de la rareté des moissonneurs.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur demande à tout agent des billets du C. P. R., ou à Chas. A. Langevin, agent du traffic-voyageurs, 30 rue St-Jean et Gare du Palais, Québec.

A PORT ALFRED

Mlle Bertha Croft, inst., était, dimanche dernier, de passage chez son oncle, M. Geo. Martin, de retour d'un voyage à Québec, Ste-Anne de Beaupré, Cap de la Madeleine, Trois-Rivières et Ste-Anne de la Parade.

CHEMIN DE FER ROBERVAL - SAGUENAY

HORAIRE No. 39
En vigueur le dimanche, 29 Mai 1921

LA SEMAINE

Départ de BAGOTVILLE

6.00 A. M. Tous les jours excepté le samedi et le dimanche pour Laterrière, Ha! Ha! Bay Jct et Chicoutimi.

6.35 A. M. Samedi seulement pour Ha! Ha! Bay Jct et Chicoutimi.

4.00 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Ha! Ha! Bay Jct. et Chicoutimi.

Départ de CHICOUTIMI

7.05 A. M. Tous les jours Pour Pont Arnaud et Ha! Ha! Bay Jct.

5.15 P. M. Pour Ha! Ha! Bay Jct.

6.35 P. M. Du Bassin (rue Montcalm). Tous les jours pour Port Alfred et Bagotville et tous les jours excepté le samedi pour Laterrière.

Départ de HA! HA! BAY JCT.

6.55 P. M. Tous les jours pour Port-Alfred et Bagotville et tous les jours excepté le samedi pour Laterrière.

LE DIMANCHE

Départ de BAGOTVILLE

7.15 A. M. Pour Ha! Ha! Bay Jct. et Chicoutimi.

4.30 P. M. Pour Laterrière, Ha! Ha! Bay Jct. et Chicoutimi.

Départ de CHICOUTIMI

7.45 A. M. De Chicoutimi-Ouest

5.40 P. M. Pour Pont Arnaud et Ha! Ha! Bay.

8.35 A. M. Du Bassin (Rue Montcalm), pour Laterrière, Port Alfred et Bagotville.

6.30 P. M. Pour Port-Alfred et Bagotville.

Départ de HA! HA! BAY JCT.

8.50 A. M. Pour Laterrière, Port-Alfred et Bagotville.

6.45 P. M. Pour Port-Alfred et Bagotville.

Note: — Les convois laissant Ha! Ha! Bay Jct. tous les jours à 6.55 P. M. la semaine et 8.50 A. M. et 6.45 P. M. le Dimanche, font raccordement avec les convois des Chemins de Fer Canadiens Nationaux.

J.-A. VALLERAND,
Surintendant.

Les progrès de l'agriculture dans la Province de Québec

L'agriculture a fait de rapides progrès en ces dernières années dans la province de Québec. Une bonne part de ces progrès, surtout en ce qui concerne l'instruction dans une industrie qui peut être considérée à juste titre comme l'industrie fondamentale du Canada, peut être attribuée à la loi de l'instruction agricole adoptée en 1914 par le Parlement Fédéral pour remplacer la loi de l'aide à l'agriculture. La loi de l'instruction agricole pourvoit une somme de $1,100,000 qui est distribuée tous les ans entre les neuf provinces canadiennes. La part de la province de Québec est de $271,113, et la répartition de cette somme par le Minstère Provincial de l'Agriculture se fait avec l'approbation du Ministre Fédéral. L'année dernière la somme de $80,000 a été consacrée au Collège Macdonald, à l'école d'agriculture de Ste-Anne-de-la Pocatière, à l'Institut d'Oka et à l'école d'art vétérinaire; $5171,113 ont été affectés à l'instruction et aux démonstrations dans presque toutes les branches de l'agriculture, dont $69,000 pour les agronomes et $20,000 pour l'enseignement de l'agriculture élémentaire. Sur ce dernier montant $10,000 sont affectées à l'enseignement de la science ménagère, $8,000 à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales et normales et à l'encouragement du jardinage à domicile et à l'école et $2,000 aux installations scolaires pour les enfants. Tout le budget de l'entretien des agronomes de district est prélevé sur l'allocation accordée par la loi. Ces agronomes sont au nombre de trente.

Le rapport de 1919-20 sur le fonctionnement de la loi de l'Instruction Agricole nous montre que la province à fait, en ces dernières années, d'immenses progrès en ce qui concerne les démonstrations sur la culture des fruits, l'entomologie, l'industrie laitière, la fabrication du sucre d'érable, l'apiculture, le drainage, les démonstrations sur les récoltes et la culture du sol, la production des semences, l'élevage des volailles, le jardinage à domicile et à l'école, l'organisation d'expositions scolaires, l'enseignement agricole élémentaire et l'établissement de cours spéciaux pour la formation d'inspecteurs d'écoles et de professeurs d'agriculture. Dans les districts ruraux de la province de Québec, les jardins à domicile, qui sont au nombre de 22,731, remplacent les jardins scolaires conduits par 27,326 jeunes écoliers. Un indice spécial de progrès est l'organisation des cercles de jeunes éleveurs, qui sont l'œuvre des agronomes de district. D'autres organisations également encouragées sont les cercles de jeunes fermières dans les sections de langue française et les cercles de ménagères dans les sections de langue anglaise. Ces derniers sont sous le contrôle du collège Macdonald.

Il est à noter que depuis la promulgation de la loi de l'Instruction agricole, le total des subventions payées aux collèges et aux écoles d'agriculture de Québec en cinq ans et prélevées sur les fonds pourvus par cette loi, se monte à $483,819.

Ministère fédéral de l'agriculture,
Ottawa, 30 mars 1921.

Pour l'alimentation des passagers en mer

Tous, nous avons vu ces puissants transatlantiques entrer et accoster à nos quais avec l'aide des minuscules remorqueurs, pour laisser descendre leurs passagers et ensuite décharger les immenses quatités de marchandises que recèlent leurs cales. On est surpris parfois de la capacité énorme de ces navires pour le transport du fret, et du grand nombre de personnes qu'ils peuvent loger et nourrir durant toute une traversée. Ainsi on croira difficilement peut-être que l'"Empress of France", le gros paquebot de la compagnie du Pacifique Canadien, peut loger quatre fois plus de monde que le Château Frontenac, le spacieux et luxueux hôtel dont la massive structure, perchée sur la Terrasse Dufferin, domine toute la ville de Québec. Il faut dire il est vrai, que l'espace est plus économisé dans la construction d'un navire, qu'il l'est dans celle d'un édifice ordinaire. La disproportion est toutefois étonnante à première vue.

Sait-on de quelles masses d'approvisionnements de toutes sortes il faut pourvoir un paquebot à chaque traversée et quelle diligence il faut apporter à l'embarquement de ces vivres, afin de ne pas nuire ni retarder le chargement ou le déchargement du fret de la cargaison. On en aura une idée par la liste des provisions de bouche qu'il a fallu mettre à bord de l'"Empress of France" lors d'un de ses derniers voyages à Québec, à part les 4,500 tonnes de charbon nécessaires à la traversée, les centaines de gallons d'huile et autres articles essentiels à l'entretien des machines ou du navire en général. D'abord, lorsque la liste des passagers est complète, l'"Empress of France" requiert 25 tonnes de viandes réparties comme suit: 20,000 lbs de bœuf, 9,000 lbs de mouton, 6,000 lbs de porc, 1,500 lbs de veau, 1,000 lbs d'agneau, 9,000 lbs de jambon et de bacon, 4,000 lbs de saucisses, de foie, etc. Viennent ensuite les poissons, dont il faut à peu près 10,000 lbs réparties en une vingtaine de variétés, dont les principales sont la morue fraîche, 2,000 lbs; l'aiglefin, 1,500 lbs; le flétan 1,000 lbs; le hareng, 500 lbs; le saumon, 600 lbs; le maquereau, 400 lbs; la truite, 400 lbs; le homard, 300 lbs, etc.

Au chapitre des volailles figurent 4,500 lbs de poules, poulets et chapons; 1,000 lbs d'oies; 1,000 lbs de dindons et quelques centaines de livres de diverses catégories d'autres oiseaux de la basse-cour, comprenant des canards des pigeons, etc. Les produits de la laiterie sont représentés par 3,000 lbs de beurre, 1,000 lbs de fromage, 500 gallons de lait ordinaire, 500 gallons de lait évaporé, 500 pintes de crème à la glace et 200 gallons de crème. Il faut aussi 30,000 œufs, 18,000 lbs de pommes de terre, 4,000 lbs de navets, 2,500 lbs de carottes, 1,500 lbs de choux, 1,200 lbs d'oignons et 1,000 lbs de betteraves.

La liste des fruits est énorme; elle comprend 30,000 oranges, 20,000 pommes, 3,000 pamplemousses 6,000 citrons, 1,000 lbs de bananes et des quantités d'autres fruits choisis selon les saisons. Enfin, parmi les principales épiceries qui complètent le menu, on doit inclure 1,000 lbs de biscuits, 13 tonnes de farine, 4 tonnes de sucre, 1 tonne de pois, 1 tonne de farine d'avoine et plusieurs milliers de livres de fruits secs.

Cette énumération nous fait comprendre l'importance du service de ravitaillement d'une compagnie de navigation telle que le Pacifique Canadien et nous donne une idée des dépenses considérables qu'occasionne l'alimentation des passagers en mer. Il va sans dire que pour la conservation de si grandes quantités de vivres, chaque paquebot est pourvu de glacières géantes et d'entrepôts frigorifiques modernes.

Tél. Centre
Bureau d'affaires à CHAMBORD, Lac St-Jean
CAMILLE FORTIN
AGENT d'IMMEUBLES

TOUJOURS à vendre: TERRES, de tous les prix, dans toutes les paroisses du Lac St-Jean et dans le comté de Chicoutimi. **MAISONS, FROMAGERIES, HOTELS, etc.**

—Autos à la disposition de ceux qui désirent visiter les propriétés avant d'acheter.

Ne vendez pas, n'achetez pas avant de vous adresser à

CAMILLE FORTIN
Chambord, LacSt-Jean

A STE-ANNE

QUARANTE-HEURES

Jeudi, vendredi et samedi le 21, 22 et 23 juillet les pieux citoyens de Ste-Anne ont pu montrer leur profond amour pour Jésus-Hostie en suivant assidument les exercices des Quarante-Heures, tous se sont fait un devoir de rendre leurs hommages au Divin Prisonnier et membres de la Ligue du Sacré-Cœur, Enfants de Marie, Dames de Ste-Anne, vieillards et enfants, riches et pauvres sont venus s'agenouiller au pied de l'autel où regnait Jésus de l'Eucharistie.

La messe d'ouverture a été chantée par M. l'abbé J.-B. Martel, curé de St-Honoré assisté de diacre et sous-diacre. M. l'abbé A. Tremblay, vicaire de cette paroisse agissait comme diacre et l'abbé A. Gagnon, eccl., servait comme sous-diacre.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Emile Parent, vicaire à la cathédrale de Chicoutimi. Assistaient au chœur M. le curé J.-E. Lemieux M. les abbés J. Gagnon et G. Gagnon.

La messe de clôture eut lieu samedi matin à 9½ hrs et elle fut chantée par M. Georges Gagnon, curé de St-Fulgence. Faisait l'office de diacre et sous-diacre: MM. A. Tremblay et A. Gagnon.

A l'occasion de Quarante-Heures plusieurs prêtres étaient de passage au presbytère. MM. Alexandre Maltais, Georges Gagnon, J.-B. Martel, Joseph Gagnon et Emile Parent. On a profité de ce concours pour faire la conférence ecclésiastique dont M. le curé Lemieux est président et M. Georges Gagnon, agissait comme secrétaire.

FÊTE DE STE-ANNE

Mardi, le 26 juillet a été célébrée avec pompe et avec éclat la fête patronale de cette paroisse. Cette fête a attiré un bon nombre de pélerins parmi nous qui sont venus demander à la grande Thaumaturge leur guérison soit spirituelle soit corporelle. Les communions ont été très nombreuses: 4,000 personnes se sont approchées de la table sainte. La grand'messe de 9 heures a été chantée par M. le vicaire assisté de M. J.-E. Lemieux, comme diacre et de M. Welley Potvin, comme sous-diacre. Le sermon a été donné par M. l'abbé Alexandre Maltais, du Séminaire de Sherbrooke.

MILLE-VACHES

LANCEMENT DU BATEAU SIDONE

M. le capitaine David Tremblay a fait subir dans le cours de l'hiver et tout dernièrement d'importantes réparations à son bateau Sidone. Le lancement a eu lieu le 20 juillet à 2 heures du matin, en présence d'une foule compacte malgré l'heure matinale. Etaient présents: Sidonia Tremblay, fils du capitaine M. Duchaine, G. Côté, Chs Tremblay, Wilfrid Tremblay, Chs Queen, Phydime Tremblay, Isidore Tremblay, Dollard Mercier, Albert Bouchard, Philippe Tremblay, Lauréat Tremblay, Philippe Pilote, Clovis Pilote, P. Savard et A Lapointe. Plusieurs dames et demoiselles assistaient aussi au lancement du navire. Ce sont: Mme David Tremblay, épouse du capitaine, Mme Mercier, Mlle Alma Tremblay, Mlles Christine, Rose-Anna et Clara Piuze, Mlle Anésie Tremblay, Annuncia Tremblay et Marie-Berthe Tremblay et une foule d'autres dont nous ignorons les noms.

Une fois lancé le bateau prit le chemin du quai et à 5 heures il y jetait l'ancre.

Une heure après le capitaine prenait un chargement pour Québec.

VA ET VIENT

M. le Curé est de retour d'un voyage à St-Jérôme, Lac St-Jean, où il avait été appelé auprès de sa vieille mère dangereusement malade.

Etaient en promenade chez Mme Piuze: Mme Stanislas Comeau, de Godbout, sa fille, Mme Comeau a fait un trajet de 120 milles, en 12 heures en yatch à gazoline, M. et Mme Cyrias Bourgoing, du Sacré-Cœur, M. et Mme Chs Bouchard, également du Sacré-Cœur et Mlle Alma Tremblay, sa nièce, de portneuf.

LA GRIPPE

Cette terrible grippe a fait son apparition sur la Côte Nord et fait de grands ravages chez la gent indienne notamment à Bersimis où il y a eu de nombreux décès.

STE-MARGUERITE

M. Albéric Gagné est parti en promenade à Chicoutimi, pour une huitaine de jours à bord du yatch "Marion B" propriété de Price Bros. Co.

M. et Mme W. White ainsi que M. Henchey sont allés rejoindre l'un de leur cousin à Tadoussac. M. Amédée Bergeron est allé à la rencontre de M. Arthur Tremblay à Tadoussac. Tous ces promeneurs étaient à bord du Marion B.

Le 19 juillet, accostait au quai de Ste-Marguerite un superbe yatch l'Ouganda—dont le nom africain peut laisser croire qu'il abritait des nègres, mais ayant mis le pied à bord, nous eûmes vite remarqué que nous avions affaire à des Canadiens pur sang. Ils étaient neuf à bord, cinq frères, un beau-frère et trois neveux. Il y avait trois abbés, un Père Blanc, un professeur à l'Université Laval et un professeur au collège de Ste-Anne. Le propriétaire du yatch est un M. Fillion, de St-Laurent, I. O. frère des abbés.

Tous les jours, survolent au-dessus de nos têtes des oiseaux rares et de toute espèce. Ils viennent ici égayer la solitude de nos bons ouvriers, en chantant à leur manière les beautés et les grandeurs de la création et sans doute aussi la beauté des images du majestueux Saguenay.

La préparation la plus efficace pour rendre à vos chevaux leur bonne apparence

"VIGORA"

En vente chez tous les marchands.
En gros chez J.-B. MORIN,
412, rue St-Jean, Québec.

Terres à sacrifier

Dans le village de St-Ignace, 408 arpents, tout planche, avec 42 vaches à lait.

Il y a quatre bonnes maisons avec bâtisses dessus. A 3 arpents de l'Eglise et de l'école, roulant complet, bonne récolte cette année.

A vendre à de très bonnes conditions pour un prompt acheteur.

Pour autres informations adressez-vous à

WILFRID LAREAU
NORTH STANBRIDGE
Co. Missiquoi
28 juil. 4 août. D. 2186

Condamnés à Mort

Toute mouche, poux, punaise, coquerelle, etc., détruits en quelques minutes, avec le TUE MOUCHE de J.-B. CHOUINARD, en vente partout à 25c la boite. Sur réception du prix nous l'enverrons par poste à nos frais.

Ecrivez pour échantillon gratuit.
Adresse: LE TUE-MOUCHE DE J.-B. CHOUINARD,

1315-1311, rue Ontario-Est
Montréal

Dépt. en gros Côté, Boivin & Cie
D. 2109 Chicoutimi

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Moissonneurs

$15 A WINNIPEG

Plus de ½c. par mille au delà

Excursions les 8 et 17 août 1921

Des stations dans les provinces de Québec et d'Ontario—Toronto, Sudbury et à l'Est, mais pas au nord de Parry Sound, Ont.

PRIX DU RETOUR: ½c. par mille, jusqu'à Winnipeg, $20, jusqu'au point de départ.

Trains directs. Chars réservés pour les dames et les familles. Service de lunch.

Pour renseignements, s'adresser aux agents du Pacifique Canadien ou à

C.-A. LANGEVIN, agent du trafic-voyageur,
30, rue Saint-Jean, tél. 93
Château Frontenac, tél. 1840 QUEBEC
Gare du Palais, tél. 663

Agence d'Immeubles

Comme par le passé, nous avons toujours à vendre quantité de fermes en culture, avec roulant, situées dans toutes paroisses du Lac St-Jean.

Nos conditions sont toujours des plus abordables.

Nous avons dans le commerce d'immeubles une expérience de plusieurs années. La satisfaction de notre clientèle passée nous fournit l'assurance qu'il en sera de même pour l'avenir.

Si vous désirez vendre ou acheter: fermes, fromageries, moulin à scie, etc., adressez-vous à nous en toute confiance.

Nous sommes à votre entière disposition. Si vous n'avez pas le temps de venir à notre bureau, téléphonez ou écrivez. Votre démarche recevra toute notre attention.

Auto à la disposition des acheteurs sérieux.

Imbeault & Delisle
Agents d'Immeubles
St-Félicien - - - Lac St-Jean

Fabrication de machines **Fonderie de cuivre et de fonte**
REPARATIONS **MENUISERIE**

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI
SUCCESSEUR DE
LA SOCIETE DES CONSTRUCTEURS-MECANICIENS DE CHICOUTIMI

Nous fabriquons :

Patronnez l'industrie locale

Machines pour pulperies, scieries, fromageries, beurreries, etc.,
Outils et machines de charpentiers et menuisiers,
Presses à foin, pompes (simples et doubles), pompes centrifuges,
Escaliers en fonte, clôture en fonte pour cimetière.

Nous travaillons le bois :

Encouragez les votres

Faites fabriquer vos portes, fenêtres, escaliers (droits ou tournants) à notre atelier de menuiserie,

Nous réparons :

Notre travail merite toute confiance : Pourquoi vous adresser ailleurs ?

Les automobiles : nos mécaniciens sont compétents. confiez-leur la réparation de votre auto.,

Toutes les machines. Cultivateurs, industriels, vous faut-il à bref délai une pièce de rechange, adressez-vous à nos ateliers.

N. B. Nous SOUDONS, TOURNONS les METAUX.

Fonderie : rue Racine

Fabrique de machines, ateliers de menuiserie et de réparation: Cie de Pulpe de Chicoutimi.

Lorenzo Delisle
DIRECTEUR GÉNÉRAL

THE HA! HA! BAY SULPHITE CO. LTD.

Les lots marqués d'un X ont été vendus depuis que nous avons fait faire le cliché de cette annonce.

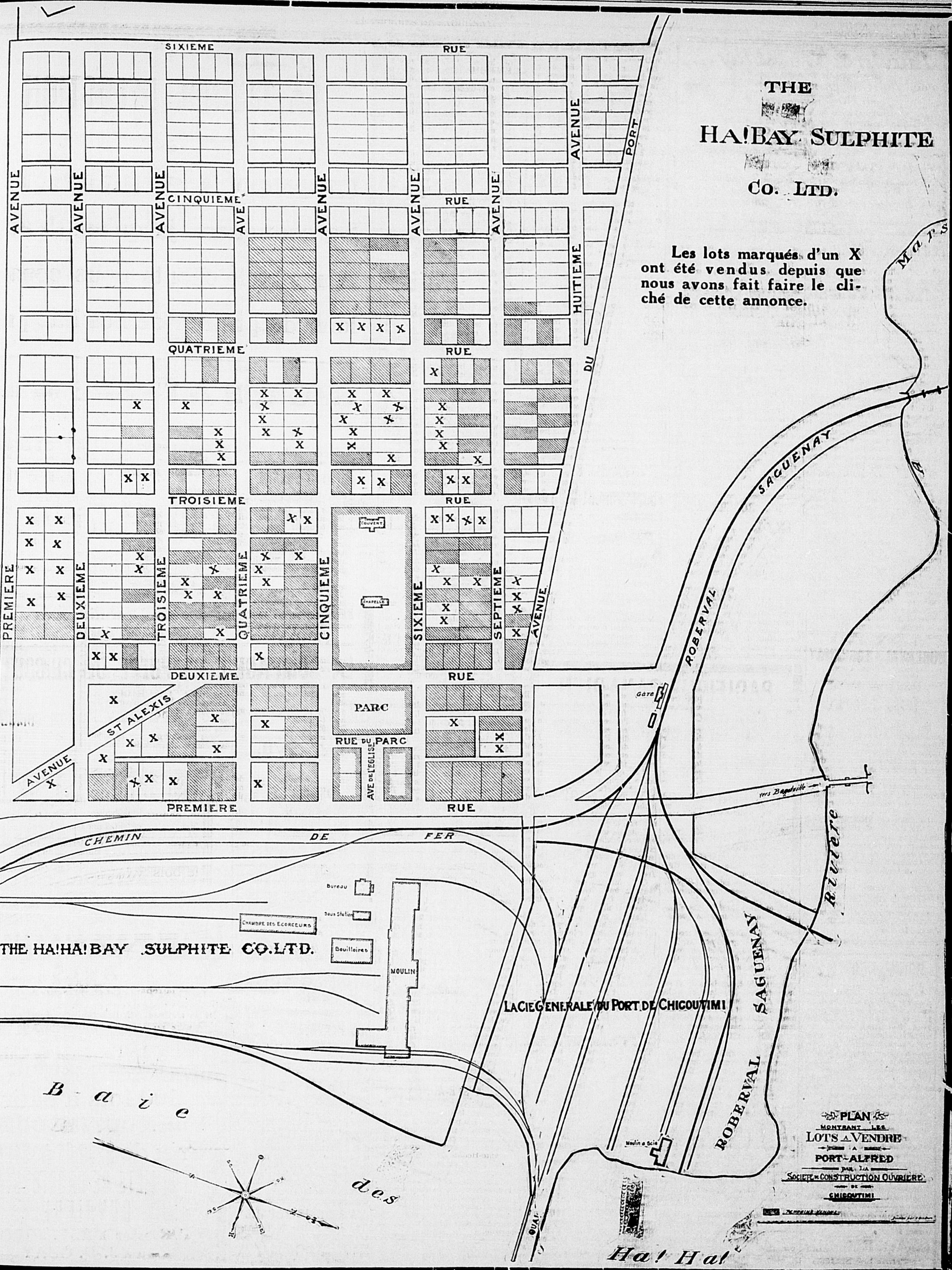

Jauvin & Tremblay Enr.
COURTIERS EN ASSURANCES
Feu, Vie et Accidents, Automobiles, Etc.
REPRESENTANTS DES COMPAGNIES
Mutual Life Ass. Co., of Canada
Globe Underwriters' Agency of the Globe &
Rutgers Fire Ass. Co.
Merchant's Marine Fire Ass. Co.
Employer's Liability Ass. Co.
FEU, VIE et ACCIDENT
Nous nous occupons aussi de courtage et de vente de débentures et du change de monnaies étrangères.
Bureau : RUE RACINE, Chicoutimi
TEL. SAGUENAY 500

Feu Mme Emile Duperré

Le 27 juillet, s'éteignait à la Rivière-du-Moulin, Mme Emile Duperré, née Marie-Louise Jean. Elle était âgée de 39 ans et dix mois. Elle laisse neuf enfants: Lucien, Marie-Louise, Alice, Joseph, Jeannette, Paul-Emile, Edmond, Emma Marie-Louise Dolorsa.

A Jonquière, à Hébertville et à Chicoutimi, où elle a résidé, Mme Jean n'a compté que des amis. C'était *une femme aux grandes qualités d'esprit et de cœur*, puisant dans l'esprit de foi et la pratique de la piété, le secret et la force d'être toute entière dévouée à sa nombreuse famille et à ses proches, s'efforçant de semer la joie et le bonheur autour d'elle, selon la tradition de nos femmes canadiennes-françaises.

Mais, ce qui active le regret causé par cette mort doit aussi augmenter les espérances pour l'éternité, car, plus une vie a été belle sur la terre, plus grande sera la récompense au ciel.

La sépulture de Mme Duperré a eu lieu, samedi, le 30 juillet à la chapelle de l'Académie. Grand nombre de parents et d'amis assistaient.

M. l'abbé Ed Simard a chanté le service, assisté de M. l'abbé Edmond Jean, frère de la défunte, comme diacre et de M. l'abbé U. Bouchard, comme sous-diacre. Portaient le corps, MM. Joseph, Thomas-Louis, Ferdinand Jean, de Jonquière et Liguori Jean, d'Hébertville, tous frères de la défunte. Conduisaient le deuil: M. Emile Duperré, Lucien Duperré, fils de la défunte, Gonzague Jean, son père et plusieurs autres parents parmi lesquels MM. Damase Tremblay, Chs Lessard, Jos. Belley, de Jonquière, Joseph, Thomas et Henri Duperré, Elzéar Lessard, de Chicoutimi, David Gauthier, d'Hébertville, tous beaux-frères de la défunte.

Un grand nombre de citoyens de Chicoutimi assistaient, parmi lesquels une délégation des employés de la maison Côté & Boivin.

Nous prions les familles éprouvées par cette mort de recevoir l'expression de notre profonde sympathie.

Feu Mde Duplessis

C'est avec regret que notre population a appris la mort de Mme Duplessis, épouse du magistrat intègre qui fut pendant une huitaine d'années le juge de ce district.

Chrétienne convaincue, Mme Duplessis était richement douée; elle avait beaucoup de distinction et de bonté de cœur. Ceux qui l'ont connue garderont longtemps pour elle un respectueux souvenir.

Le *Progrès du Saguenay* prie S. H. le juge Duplessis d'agréer l'expression de sa sympathie la plus vive.

A ROBERVAL

NOCES D'OR

Lundi de la semaine dernière, M. et Mme Magloire Tremblay célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage. La famille Tremblay, qui est nombreuse, présenta ses hommages aux jubilaires.

Le matin, il y eut messe spéciale dite par M. l'abbé Lizotte. Ensuite, il y eut présentation d'adresse et de cadeaux à la maison paternelle. La journée et la soirée furent remplies de réjouissances familiales.

M. Tremblay est âgé de 71 ans et Mme Tremblay de 67. Mariés à Ste-Anne en 1871, ils eurent quinze enfants dont sept vivent encore.

Nos sincères félicitations et nos vœux de longue vie aux jubilaires.

A ST-CYRIAC

Mme Ludger Champigny et Mde Patrick Côté étaient de retour mardi d'une promenade à Hébertville, chez leurs parents, MM. Réné Vermette et Charles Hudon.

M. et Mme Arthur Bouchard, de Jonquière, étaient à St-Cyriac dimanche chez des parents.

MM. Duncan et Délium Emond étaient de retour dimanche d'un voyage à St-Alphonse et Laterrière.

M. Oscar Hudon, d'Hébertville, est en promenade chez sa sœur, Mme Patrick Côté,

Mlle Alice Hudon, d'Hébertville, est en visite chez sa sœur Mme Wilfrid Boulet.

Mlle Bella Emond, de St-Alphonse, est de passage chez son oncle, M. Eugène Emond.

M. et Mme Dénéric Tremblay, de St-Bruno, étaient de passage ici dimanche.

Mlle M.-Laure Brassard, accompagnée de son grand'père M. Thomas Brassard, étaient de retour dimanche soir d'un voyage à Québec et à Ste-Anne de Beaupré.

NAISSANCE

Le 31 juillet, Marie-Anne-Yvonne, enfant de Phydime Demeules et de Alma Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Méridée Demeules, grands parents de l'enfant.

LES ESCOUMAINS

DEPART

M. et Mme Joseph Caron partiront prochainement pour aller hiverner à Women River Ont.

L'AIDE AU SEMINAIRE

La Fabrique a voté une somme de $1200.00 pour l'Aide au Séminaire, à la suite d'une assemblée générale des francs-tenanciers de la paroisse.

Une jeune fillette, Yvonne Moffatt, âgée de six ans s'est brûlé gravement le côté droit du visage ainsi que les deux bras avec de la graisse fondue. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Elle est la jeune fille de M. Alfred Moffatt, gérant de la Laurentide Company Limited pour la division aux Escoumains.

M. l'abbé Ed. Boily, curé de cette paroisse, part aujourd'hui pour Mille Vaches assister son confrère à l'occasion des Quarante-Heures.

Mlle Anita Bertrand, de l'Isle-Verte, est l'hôte de Mlle Adrienne Bélanger pour une quinzaine.

Mlle Ermentine Dumas, de Québec, est l'hôte de son frère M. Silvio Dumas pour une huitaine.

Un incendie s'est déclaré vers neuf heures du soir pendant un gros orage, dans la cour à bois de M. C.-J. Bélanger. Les pertes sont de trois cents cordes de bois de pulpe écorcé évaluées à $4,000.00, heureusement couvertes par les assurances. L'on se perd en conjectures sur l'origine de l'incendie. Lors de l'incendie, M. Bélanger était à Québec.

Nous annonçons le départ pour Québec de M. Bertrand inspecteur de la Voirie, qui surveillait les travaux de chemin ici depuis deux mois.

Le club de base-ball nous prie d'annoncer qu'il y aura une joute le 31 courant avec le club de Trois-Pistoles. La fanfare de Trois-Pistoles prêtera son concours. Le soir il y aura vues animées et concert de fanfare.

Notre représentant

M. et Mme J.-Simon Laforest et leur fils Abdon sont partis mercredi pour La Malbaie. Mme Laforest et son fils demeureront quelques semaines à La Malbaie pendant que M. Laforest, notre représentant, s'occupera de recruter de nouveaux abonnés dans le comté de Charlevoix et de faire la perception des arrérages qui sont dus à notre journal. C'est au chef-lieu du beau comté de Charlevoix que nous faisons notre premier appel en faveur du journal diocésain. Il nous faut 300 nouveaux abonnés pour atteindre nos 7,000 de circulation et nous les demandons à Charlevoix.

Les comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay ont admirablement répondu à notre appel, et, d'avance, nous osons prédire que le comté de Charlevoix ne nous refusera pas les quelques nouvelles recrues que nous lui demandons.

En Haute-Silésie

POURQUOI LES OUVRIERS POLONAIS ONT VOTE POUR LA POLOGNE

(Service de la *Renie*, fait per Versailles-Vidricaire-Boulais, limitée)

On s'étonnera peut-être que nous revenions sur la question silésienne, quand nous sommes si loin de la Haute-Silésie et que ce pays et le nôtre sont apparemment si étrangers l'un à l'autre. C'est qu'à certains points de vue la situation des Polonais de Haute-Silésie ressemble fort à celle que les Canadiens-Français occuperaient bientôt dans leur propre pays s'ils écoutaient les bons apôtres qui veulent faire d'eux un peuple d'ouvriers d'usine au service du capital étranger. Que dit, en effet M. Philip Price dans le *Daily Herald* de Londres, qui est bolchévisant et hostile à la cession du bassin industriel à la Pologne?

Il dit que "la masse de la population houillère a adhéré au mouvement Korfanty, dans le désir de se libérer de l'oppression du junker prussien". On a bien lu: les ouvriers ont marché avec le nationaliste polonais Korfanty.

Cette insurrection à la fois ouvrière et nationaliste ne peut s'expliquer si l'on ne connaît la douloureuse histoire du prolétariat haut-silésien sous la domination des féodaux pangermanistes.

Cette histoire, elle est racontée tout au long dans une brochure rédigée en français par le socialiste polonais Emile Gaspari.

L'auteur montre, comment depuis un demi-siècle, les ouvriers polonais ont été exploités inexorablement par le capital allemand afin de lui assurer de hauts dividendes, et en même temps persécutés au point de vue national. C'est en Haute-Silésie que jusqu'à la révolution les salaires ont été les plus bas et les journées de travail les plus longues. En Westphalie, un fondeur gagnait 12 marks 61 par jour en 1918; il ne recevait que 10 marks 11 en Haute-Silésie. En Westphalie, il travaillait en moyenne 8 heures; mais en Haute-Silésie il travaillait 10 heures.

Rien d'étonnant à ce que les industriels allemands aient acquis avec ce régime des fortunes immenses. Un ancien conseiller du gouvernement prussien, Rudolf Martin, put facilement démontrer en 1910 que, parmi les 10 hommes les plus riches de l'Allemagne, 7 d'entre eux habitaient la Haute-Silésie et y possédaient de vastes domaines en même temps que des mines et des fonderies.

Quand aux ouvriers eux-mêmes, il leur était interdit de se syndiquer, et ils étaient soumis, comme tous les allogènes de l'Est, à une germinisation brutale et systématique.

La révolution de 1918 aurait pu améliorer les choses, réconcilier le prolétariat polonais avec l'Allemagne, extirper le chauvinisme de l'âme des travailleurs. Malheureusement, l'Allemagne révolutionnaire apparut dans cette région sous les traits du sinistre Hoersing, un socialiste majoritaire qui se conduisit d'une manière plus odieuse encore que les fonctionnaires du kaiser. Le soulèvement du mois d'août 1919, provoqué par ses persécutions, fut noyé dans des torrents de sang. Et ce régime de fer de Hoersing, il dura jusqu'en février 1920, époque où arrivèrent les premiers contingents de la commission interalliée.

Quand on se souvient de tout cela, on comprend que la classe ouvrière polonaise ne veuille plus à aucun prix demeurer allemande. Pour elle, l'Allemand, c'est l'oppresseur de sa nationalité, c'est l'exploiteur de son travail. Korfanty, qui est fils d'un mineur, a eu beau jeu pour utiliser les haines accumulées dans le cœur de ces malheureux en faveur des revendications de la Pologne.

On lit d'autre part dans un article très bien documenté que publie le *Monde nouveau* de mai dernier sous la signature d'Henri de Montfort:

"Il était à présumer que les autorités sociales de la Haute-Silésie marcheraient pour l'Allemagne et feraient voter pour elle. Malgré un souci évident et ses efforts pour assurer la préparation impartiale du plébiscite, il ne pouvait être question, pour la Commission inter-alliée, de remplacer les cadres administratifs de la province, demeurés en fonction. La machine bureaucratique, composée de fonctionnaires allemands, étrangers à la région, a donc pu consacrer toutes ses forces à intimider l'administré de race polonaise. Or, celui-ci constitue la classe la moins riche de la population, un véritable prolétariat agricole et industriel. Grands propriétaires et grands patrons, tous prussiens bon teint, lui ont posé nettement le marché: le pain quotidien en échange du bulletin de vote contre la Pologne. Il n'est pas jusqu'au clergé catholique, composé de curés pangermanistes, qui n'ait cherché à peser sur les consciences.

"Circonstance défavorable, on a tenu à comprendre dans la région plébiscitaire des territoires depuis longtemps germanisés. Le suffrage de leurs habitants a été naturellement favorable à l'Allemagne (ainsi dans le district de Leobschutz, soixante-cinq mille voix ont été pour l'Allemagne, contre trois cents, seulement, pour la Pologne).

"Enfin, le facteur déterminant de la majorité allemande a été le vote des *émigrés*. Ceux-ci, fils de fonctionnaires ou d'officiers prussiens, nés en Haute-Silésie au hasard de la résidence paternelle, ont été admis au nombre d'environ 200,000 à prendre part au plébiscite. Et les gouvernements démocratiques de l'Entente ont fermé les yeux sur le singulier privilège accordé à ces individus qui, contrairement au principe élémentaire du droit constitutionnel, ont pu exercer deux fois le droit électoral: d'abord dans les circonscriptions de l'Allemagne où ils ont leur résidence, leur famille, leurs intérêts, Hambourg, Munich, ou Berlin, puis en Haute-Silésie où ils n'ont conservé aucune attache, et où ils ne reviendront jamais une fois leur bulletin dans l'urne. Bien plus, à Londres, quelques semaines avant le plébiciste, l'Entente a consenti une nouvelle concession, en revenant sur une sage décision prise antérieurement et en acceptant que les émigrés votent le même jour que les autochtones. Ainsi, le vote individuel de l'émigré a contrebalancé celui du Polonais indigène qui représentait la volonté de toute une nombreuse famille. Il ressort des chiffres mêmes du plébiscite que si, conformément au bon sens à l'étiquité, les émigrés avaient été écartés, la Pologne et l'Allemagne auraient recueilli un nombre équivalent de voix".

Ainsi, non seulement les magnats boches de Silésie ont pesé de tout leur poids sur le vote de leurs ouvriers polonais, mais tel est le prestige de la richesse, qu'ils ont pu mettre dans leurs intérêts les gouvernements de l'Entente eux-mêmes. Dans la province de Québec, le jour où la moitié de la population, à plus forte raison les deux tiers, gagnera sa vie au jour le jour dans les usines des villes, ce sera pour un parlement fédéral francophobe la chose la plus simple du monde que de détruire l'influence politique du Canada français: il lui suffira de refaire la carte électorale de manière à donner la prépondérance aux groupes urbains, où les patrons dispensent à leur gré le pain et les jeux. Une telle iniquité soulèverait des protestations: on peut être sûr cependant que la haute finance aurait assez de moyens d'action pour faire croire à l'étranger que c'est nous qui sommes les agresseurs.

Haute-Silésie, Mexique, Turquie, tous ces pays et combien d'autres nous enseignent la même leçon, à savoir, qu'un peuple qui ne jouit pas de la liberté économique est condamné à la servitude politique.

Abonnez-vous au
"Progrès du Saguenay"

LA GRANDE REDUCTION
de
GAGNON & FRERE (sur la côte)
Se continuera jusqu'au 15 août.
A nos bons clients nous conseillons de profiter de nos bas prix.
GAGNON & FRERE (sur la côte)

Terre à vendre

J'offre en vente une bonne terre de 300 acres dont 150 acres en culture le reste en bois, avec tout un roulant complet: instruments agricoles, chevaux, vaches, moutons, porcs. Aussi aqueduc privé fournissant une excellente eau. Pour cause de maladie. Conditions avantageuses pour un acheteur sérieux.

Adressez-vous à
J.-E. LAPOINTE,
Station du Lac Bouchette
21-28 juil. 4-11 août. D. 2176

Perdue

Un imperméable gris fer, pour homme, a été perdu à la bénédiction du pont de St-Jérôme, dimanche le 31 juillet. Des initiales E. D. sont chainées en fil blanc au revers.

Prière de le remettre à Johnny Duchesne, St-Jérôme.
J.n.o. D. 2198

ETAT-CIVIL

BAPTEMES

26 juillet, Chs-Ls-Jos., fils de Arthur Verreault et de Yvonne Mailloux. Parrain: Adél. Noel; marraine: Hélène Mailke.

27 juillet, Jos.-Almas-Marcel, fils de Euclide Boldue et de Elisa Beaulieu. Parrain: Almas Lépine; marraine: Donalda Lépine.

28 juillet, M.-Lse-Dolorèse, fille de Emile Duperré et M.-Lse Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Duperré.

28 juillet, M.-Fer.-Fleurette-Gabrielle, fille de Albert Gaudreault et de M.-Lse Cloutier. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Cloutier, grands parents.

SEPULTURES

28 juillet, sép. de Pitre Tuchon, 71 ans, époux de Marie Morin.

30 juillet, M.-Louise Jean, 39 ans, épouse de Emile Duperré.

MARIAGE

Le 1er août mariage de Guillaume-Ls-Jos. Martin, fils de Louis et de M.-Juliette-Eva Lévesque fille de Jean Lévesque.

Les Prévoyants du Canada

Au 30 juin dernier, l'actif du Fonds de Pension des Prévoyants du Canada était de $2,223,576.32. Leurs sociétaires au nombre de 56,968 possédaient 106,736 parts. Ces résultats magnifiques seront connus avec satisfaction par la grande famille des Prévoyants.

L'on entend répéter partout que c'est le temps d'économiser. Il n'y a pas de mode plus profitable et plus pratique que celui des Prévoyants du Canada. Tout le monde devrait avoir de leurs pensions.
1 fs 4 août. D. 1773

A LA BAIE ST-PAUL

Le coroner Dr E. Tremblay, a été appellé aujourd'hui pour examen d'un noyé qui a été trouvé au Sault au Cochon à quelques milles d'ici. Le cadavre n'a pu être identifié.

Aux Grandes Bergeronnse

MINE DE MICA

Voilà une mine qui fait parler d'elle depuis quelques mois.

Le gisement minier, paraît-il, peut atteindre une longueur de 3 milles sur un mille.

Le gouvernement a déjà fait cession de deux données de 200 acres à peu près; l'un à la Compagnie minière Sherbrooke-Saguenay et son gérant est déjà rendu sur les lieux pour en commencer l'exploitation.

M. Bruneau, un connaissant, entend pousser activement les travaux.

La deuxime concession a été faite aux MM. Simard, de cette localité, deux jeunes entreprenants qui entendent eux aussi pousser l'exploitation de leur *claim*.

Cette mine est située près du Lac Clair à 6 milles du village des Bergeronnes. Cette industrie emploiera toute la main d'œuvre disponible ici et même devra nous assurer l'arrivée de plusieurs autres familles.

Nous reviendrons sur ce sujet dans l'un de nos prochains numéros.

Filles de téléphone

On demande des jeunes filles de préférence parlant anglais et français pour la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec.
S'adresser à Arthur Harvey
J.n.o. D. 1815

Lisez toutes les pages du "Progrès"

Courtier et Agent d'Immeubles
LOUIS BOUCHARD
JONQUIERE
Maisons, magasins, Fermes, fromageries, boutiques
case postale 94
Tél. CENTRE
j. n. o. D. 1046

Assurance-Automobiles
Responsabilité Publique—Dommages Matériels
"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matriels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
ALBERT LEMIEUX, Agent, Chicoutimi
La Prévoyance

AVIS
La Cie de Pulpe achète la vieille fonte.
Tous ceux qui ont ce matériel à vendre feraient bien de s'adresser à la FONDERIE DE CHICOUTIMI.
Demandez nos prix et dites-nous de quelle quantité de fonte vous pouvez disposer.
j.n.o. D. 1548 La Fonderie de Chicoutimi

100 lots à bâtir
à CHICOUTIMI-OUEST
Prix de $200.00 à $400.00
LA SOCIETE DE CONSTRUCTION OUVRIERE
s'adresser à R.-E. JORON
ou à J.-D. GUAY

Terre à vendre

Deux belles propriétés sont à vendre dans Chambord avec gros roulant de culture comprenant pas moins de deux cents âcres de terre chacune, bien bâties, à proximité de l'école et de la fromagerie l'eau à commodité dans les bâtisses et gratuitement, l'une comprend quinze vaches à lait, deux chevaux etc., l'autre dix vaches à lait et trois chevaux, etc.

Le tout à UN PRIX ET A DES CONDITIONS abordables pour quiconque aura au moins quatre mille piastres d'argent comptant pour chacune des dites propriétés.

Le soussigné a aussi d'autres propriétés à vendre dans d'autres paroisses.

Pour plus amples informations s'adresser à
J.-Aimé FORTIN, notaire
Courtier et agent d'immeubles
CHAMBORD JCT.
J.n.o. D. 2045

BONNE NOUVELLE
Le commerce de l'immeuble n'est pas mort, au contraire, il vivra encore longtemps dans notre belle et fertile vallée du Lac St-Jean. Une baisse assez notable sur les terres et des conditions plus faciles de paiement, font que nombre de citadins dégoutés des villes prennent le chemin de la campagne et il y a encore beaucoup d'activité dans l'immeuble.
Je suis le pionnier de l'immeuble dans la région; une expérience de six ans, dans ce genre d'affaires; des centaines de clients satisfaits, dans le passé, tant acheteurs que vendeurs, sont une garantie certaine pour l'avenir.
Toujours à vendre: terres, fromageries, boutiques, moulins à scie et propriété de tous genres.
Automobiles à la disposition des acheteurs.
Ne craignez pas de recourir à mon intermédiaire, l'expérience de l'un fera le bonheur de l'autre.
Pour plus amples détails veuillez écrire ou vous adresser personnellement à
L.-Art. Rainville
St-Prime Lac St-Jean
Téléphones Dubuc et Centre